



# AMENAGEMENT DES ZONES COTIERES EN CROATIE

REPUBLIQUE DE CROATIE  
DIRECTION D'ETAT CHARGEE DE LA PROTECTION  
DE LA NATURE ET DE L'ENVIRONNEMENT

MAI 1998

**Note:** Cette publication a été rédigée à la demande de la Direction nationale de la nature et de l'environnement de la République de Croatie, par un groupe d'experts du Bureau pour l'Adriatique (Rijeka) et du Centre d'activités régionales pour le Programme d'actions prioritaires (Split).

Rédacteurs: **Andrija Randić et Ivica Trumbić**

Photographies: **Ivo Pervan**

Imprimé par: **JAFRA, Split**

ISBN 953-6429-17-9

*A des fins bibliographiques, citer le présent document comme suit:*

Direction nationale de la nature et de l'environnement de la République de Croatie: Aménagement des zones côtières en Croatie. Zagreb, Direction nationale de la nature et de l'environnement de la République de Croatie. 1998.



REPUBLIQUE DE CROATIE

DIRECTION NATIONALE DE LA NATURE  
ET DE L'ENVIRONNEMENT

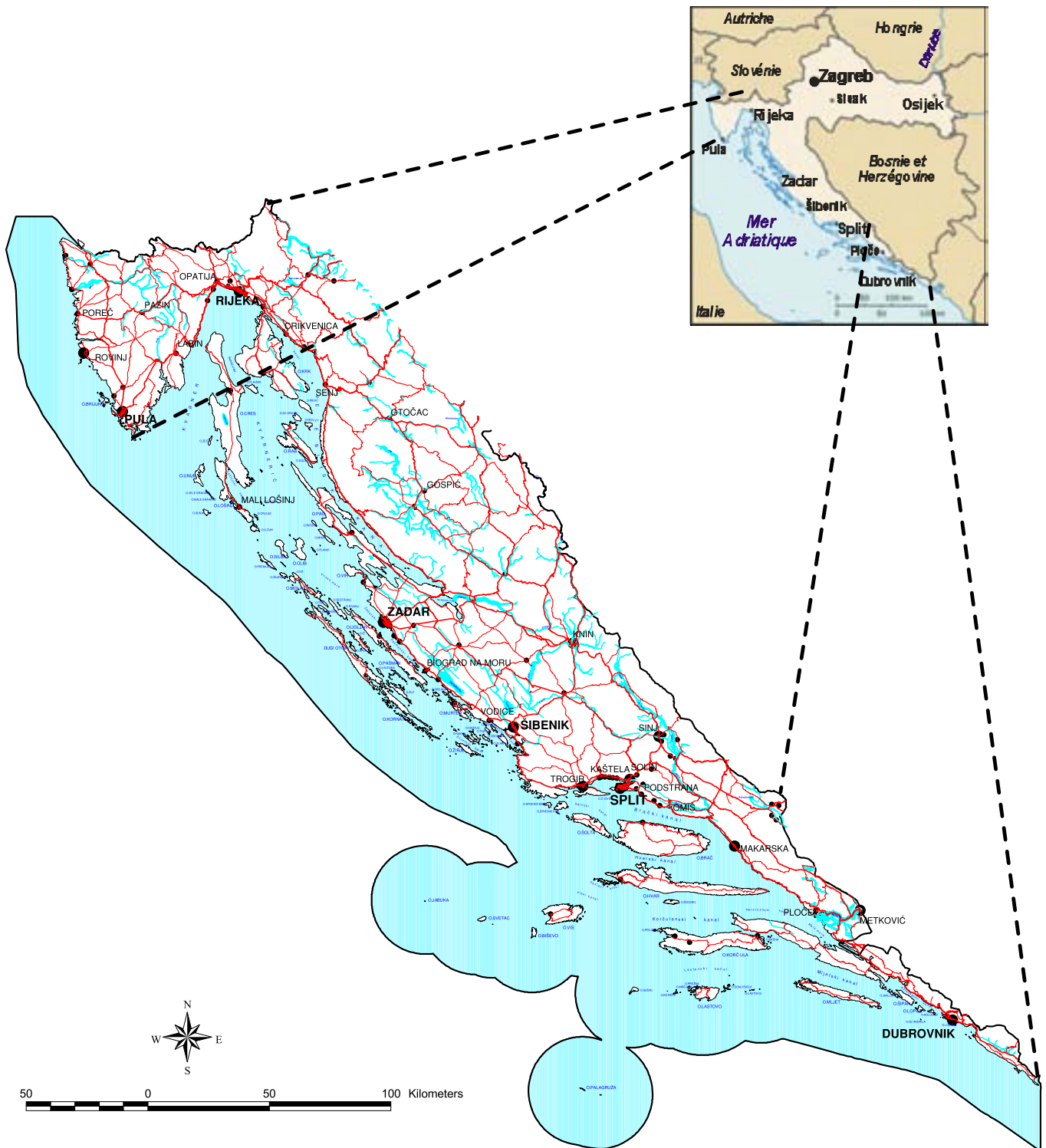
# AMENAGEMENT DES ZONES COTIERES EN CROATIE

Zagreb, mai 1998



## TABLE DES MATIÈRES

<b>I</b>	<b>INTRODUCTION: TRADITION D'AMÉNAGEMENT ET DE GESTION DU LITTORAL ....</b>	<b>1</b>
I.1	FINALITÉ DU RAPPORT .....	1
I.2	HISTORIQUE ET TRADITION D'AMÉNAGEMENT ET DE GESTION DES RÉGIONS CÔTIÈRES EN CROATIE .....	2
<b>II</b>	<b>RÉGIONS CÔTIÈRES ET INSULAIRES: POSSIBILITÉS ET ENJEUX .....</b>	<b>5</b>
II.1	ENVIRONNEMENT CÔTIER EN CROATIE .....	5
	Caractéristiques naturelles .....	5
	Protection de la nature .....	7
	Diversité biologique et paysagère.....	9
II.2	POPULATION DE LA ZONE LITTORALE .....	10
II.3	ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES .....	13
	Secteur primaire .....	14
	Secteur secondaire .....	14
	Secteur tertiaire.....	15
II.4	IMPACTS SUR L'ENVIRONNEMENT .....	16
	Ressources en eau .....	16
	Eaux usées .....	16
	Déchets solides.....	17
	Mer .....	17
	Ecologie terrestre .....	18
<b>III</b>	<b>PRATIQUES D'AMÉNAGEMENT CÔTIER EN CROATIE .....</b>	<b>21</b>
III.1	STRATÉGIE ET POLITIQUES .....	21
	Cadre légal, documents essentiels et comportements.....	21
	Accents et priorités .....	23
III.2	RÉGULATION DE L'AMÉNAGEMENT URBAIN.....	24
	Accents et priorités .....	25
III.3	OUTILS D'AMÉNAGEMENT CÔTIER.....	25
III.4	STRUCTURES ADMINISTRATIVES ET INSTITUTIONNELLES.....	27
	Structures institutionnelles, générales et particulières.....	27
	Système de mise en œuvre .....	28
	Accents et priorités .....	29
III.5	RÔLE DES ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES DANS LA GESTION DES RÉGIONS CÔTIÈRES .....	29
	Accès aux informations sur l'environnement et participation du public.....	30
III.6	ÉVALUATION D'IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT .....	31
III.7	MISE EN OEUVRE DES PLANS D'AMÉNAGEMENT .....	31
III.8	COOPÉRATION INTERNATIONALE .....	33
III.9	EXEMPLES RÉUSSIS DE PROJETS D'AMÉNAGEMENT CÔTIER.....	35
	Archipel de Cres-Lošinj.....	35
	La baie de Kaštela .....	36



# I INTRODUCTION: TRADITION D'AMÉNAGEMENT ET DE GESTION DU LITTORAL

---

## I.1 FINALITÉ DU RAPPORT

L'aménagement et la gestion du littoral sont devenus une discipline bien établie partout dans le monde. D'après maintes sources, environ 60% de la population mondiale habite actuellement les régions littorales, c'est à dire une bande de 100 km s'étendant de la ligne de côte jusqu'à l'arrière pays, avec une tendance à la croissance. Dans le même temps, 65% des villes avec plus d'un million d'habitants et la plupart des activités économiques sont concentrées dans ces mêmes zones. Il n'est pas donc étonnant que nous assistons à l'essor d'un champ scientifique interdisciplinaire et multidisciplinaire traitant uniquement de cette portion spécifique du territoire national: aménagement et gestion des zones côtières. La

République de Croatie n'y est pas une exception. Au contraire, elle a une longue tradition d'aménagement et de gestion du littoral, et peut se féliciter des résultats enviables réalisés dans ce domaine.

Grâce à cette longue histoire de l'aménagement côtier dans la République de Croatie, un nombre d'espaces littoraux valables ont été conservés, en dépit de fortes pressions exercées par l'urbanisation, l'industrialisation et le tourisme au cours des dernières décennies. Les experts et les institutions croates jouent un rôle dynamique dans les organisations internationales s'occupant de l'aménagement et de la protection de la mer et des zones côtières, à l'intérieur ou en dehors du système des Nations Unies. Les experts croates se sont activement engagés dans la formulation et



la mise en œuvre du Programme des mers régionales au sein du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), de la Convention de Barcelone et du Plan d'action pour la Méditerranée (PAM). Peu après avoir obtenu son indépendance, la République de Croatie a adhéré à la Convention de Barcelone. Enfin, la Croatie abrite une institution internationale réputée, un centre d'excellence œuvrant dans le champ de l'aménagement et de la gestion du littoral – Centre d'activités régionales du Programme d'actions prioritaires (CAR/PAP), qui agit au sein du PAM.

L'objectif de cette publication est de présenter de manière concise ce que la Croatie a réalisé en matière d'aménagement, de protection et de gestion de ses zones côtières. L'idée est de présenter brièvement les ressources humaines et naturelles de base, les problèmes rencontrés et les possibilités de développement et d'utilisation futurs de ces ressources. Le présent document n'est ni un plan ni une étude visant à juger ou à suggérer ce qu'il faut faire dans la zone littorale. L'intention est plutôt de brosser un tableau, aussi impartial que possible, de la vraie situation de l'aménagement et de la gestion du littoral en Croatie, des possibilités de cette importante discipline scientifique, ainsi que des bases institutionnelles indispensables pour s'attaquer aux problèmes et aux défis pouvant surgir dans le temps à venir. Les attentes de la population sont grandes, les ressources côtières se situent parmi les plus importantes pour la prospérité du pays, et les capacités existantes de leur gestion permanente ne sont point négligeables. Tout cela conduit à la conclusion que, avec un certain effort, ces régions pourraient être utilisées sans qu'elles soient détériorées, de la manière dont les générations de Croates l'avaient fait pendant plus de mille ans. Cette publication ne constitue qu'un petit effort pour montrer ce que nous possédons et comment nous pouvons l'améliorer. La discipline dédiée à l'aménagement et à la gestion du littoral pourrait considérablement aider à atteindre ce but.

## **I.2 HISTORIQUE ET TRADITION D'AMÉNAGEMENT ET DE GESTION DES RÉGIONS CÔTIÈRES EN CROATIE**

La côte de la République de Croatie s'étend sur 51% du linéaire côtier est de l'Adriatique. Si l'on y ajoute la frange littorale des îles, la côte croate occupe 90% du rivage oriental de la mer Adriatique. Cela illustre la sinuosité et la richesse extraordinaire de la Croatie en îles, occupant avec la Grèce la première place en Méditerranée.

Pénétrant profondément dans le continent européen, la mer Adriatique a toujours été un lien entre le Moyen Orient et l'Europe occidentale. Sa côte orientale, protégée par de nombreuses îles, assurait des voies navigables à partir de la Méditerranée jusqu'à la plaine du Pô et les passages alpins. De ce fait, la côte adriatique orientale s'est peuplée depuis les temps les plus reculés, à travers la colonisation grecque et romaine, à l'époque où les premières agglomérations côtières étaient fondées.

La côte adriatique orientale et son arrière pays se trouvaient à la rencontre des civilisations et des lignes de force politiques: illyrienne et grecque, romaine et "barbare", portions occidentales et orientales de l'empire Romain, Rome et Byzance, le christianisme d'Orient et d'Occident, l'empire de Charlemagne, roi des Francs et, plus tard, entre le christianisme et l'islam. Depuis le VII<sup>e</sup> siècle, la région adriatique orientale constitue la sphère d'influences des cultures croate, romaine et de l'Europe centrale.

Au cours de ces événements historiques mouvementés, une quarantaine d'agglomérations importantes qui ont été construites durant le haut moyen âge, se sont organisées sous forme de communautés urbaines fortifiées et économiquement stables – petites par le nombre d'habitants (2.000-5.000) mais importantes par leurs caractéristiques urbaines, physiques et sociales. L'administration, la sécurité et le mode de vie de ces agglomérations s'appuyaient sur les statuts urbains, dont



l'entrée en vigueur remonte à une date très ancienne et par le biais desquels une attention spéciale s'accordait à la qualité de l'espace urbain, des sols, des forêts, des eaux, des paysages et des ressources halieutiques.

Du X<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècles, ces agglomérations urbaines, ainsi que l'ensemble de la côte adriatique croate, étaient constamment placées sous l'autorité de plusieurs états (Byzance, Etat croate médiéval, Etat croato-hongrois, République de Dubrovnik, Venise, Empire austro-hongrois). La frange littorale est séparée de son arrière pays immédiat par une chaîne de montagnes karstiques de hauteur moyenne, s'étendant presque sur toute sa longueur. Les voies de communication le long de la côte étaient en très mauvais état, vu qu'il n'y avait pas de route côtière, ni de connexions avec l'arrière pays. Pour cette raison, seulement quelques localités le long de la côte, où la configuration des montagnes permettait la communication avec l'arrière pays, se prêtaient au développement des agglomérations plus importantes. C'est dans ces localités qu'ont été construites les villes côtières les plus importantes – Pula, Rijeka, Zadar, Šibenik, Split et Dubrovnik. Elles étaient les centres des régions respectives, les marchés et les ports d'importance où s'effectuaient des échanges commerciaux entre l'arrière pays et les îles et d'où partaient les navires marchands vers l'autre côte de l'Adriatique, Venise, Ancône et les villes de Pouilles, ainsi que vers les autres ports méditerranéens. Cependant, avant la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle, il n'existait aucune route en bon état reliant la côte avec l'arrière pays ou les agglomérations côtières entre elles.

Au cours des années 50 et 60, la croissance économique était plus forte qu'au XIX<sup>e</sup> et dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècles, et le nombre de touristes visitant les stations balnéaires sur la côte (Dubrovnik, Hvar, Lošinj, Opatija) allait croissant. Tout cela exigeait des interventions dans le trafic maritime et routier et dans l'infrastructure pour permettre le développement de l'ensemble de la région, surtout dans le domaine du tourisme. La construction d'une

autoroute le long de la côte (qualifiée d'autoroute adriatique) a également commencé; la modernisation des réseaux routiers et ferroviaires conduisant à l'arrière pays a aussi été entamée, de nouvelles installations portuaires ont été aménagées, se prêtant à l'utilisation des véhicules devenues dominantes dans le transport des passagers et des marchandises, les réseaux d'approvisionnement en eau ont été construits, et plusieurs activités analogues ont été lancées.

Vu l'importance de la région littorale pour le développement du pays entier, l'assistance de l'ONU en matière d'aménagement côtier a été demandée, de sorte qu'une série de plans d'aménagement ont été préparés pour la zone entière dans une période de 10 ans, qui ont englobé un nombre d'éléments correspondant à ce que nous qualifions aujourd'hui de développement durable. Ces plans comportaient:

- les plans d'aménagement de la zone adriatique méridionale, couvrant la côte entre la frontière albanaise et Split (1969-1971 – Adriatique I);
- le plan d'aménagement et de coordination de l'Adriatique du Nord et de son arrière pays, couvrant la côte entre Split et la frontière italienne (1971-1973 – Adriatique II).

Un grand nombre d'experts nationaux et internationaux de différents domaines ont participé à l'élaboration de ces plans, jouissant de l'appui du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). Ceci a rendu possible l'élaboration d'études approfondies des ressources de la région adriatique orientale et une évaluation plus précise des possibilités d'aménagement qui, en retour, ont contribué à la préparation de plans plus réalistes de son développement économique, social et spatial. Malgré le fait que, lors de la préparation des plans, il a été tenu compte de l'amélioration et de la protection de l'environnement, l'attention a été centrée sur la composante développement.

En 1973, de nouveau en collaboration avec le PNUD, le projet Protection de l'environ-

nement humain dans la région adriatique (Adriatique III) a été lancé avec la principale préoccupation de mettre en harmonie les exigences en matière d'aménagement et de protection de l'environnement. Ce projet est d'une importance particulière, du fait qu'il est probablement la première réponse aux conclusions de la Première Conférence mondiale sur la protection de l'environnement tenue à Stockholm en 1972 et qu'il concerne une région de grande taille (toute la côte adriatique orientale avec son arrière pays immédiat). Le projet a traité d'une variété de problèmes concernant l'air, l'eau, le sol, la santé publique, les eaux usées, les déchets solides, le bruit, la mer, l'écologie, le sol, le couvert végétal, le patrimoine historique et le tourisme. Une analyse a été faite des seuils de croissance (en utilisant les modèles conceptuels et mathématiques), ainsi que des relations entre les activités humaines et les différentes composantes de l'environnement. Ce projet, auquel ont participé une quarantaine d'institutions scientifiques nationales et une vingtaine d'experts internationaux recrutés par le PNUD, a abouti à des recommandations très précises qui ont largement contribué au fait que le rivage adriatique oriental, comprenant la terre ferme, les îles et la mer, reste toujours une des régions littorales les mieux conservées de la façade méditerranéenne européenne. Tous les plans précités (Adriatique I, II et III) comportaient des conclusions explicites touchant la gestion de l'espace et de l'environnement (surtout l'Adriatique III). Et pourtant, elles n'ont pas été pleinement concrétisées, en raison des restrictions imposées par l'ancien système politique. Pour cette raison, la région adriatique, bien que parmi les mieux préservées en Méditerranée, a subi certains dégâts, par suite d'une construction touristique mal planifiée et/ou anarchique, d'une expansion urbaine excessive et d'un choix inadéquat d'emplacement des routes dans certaines portions de la côte.

## II RÉGIONS CÔTIÈRES ET INSULAIRES: POSSIBILITÉS ET ENJEUX

### II.1 ENVIRONNEMENT CÔTIER EN CROATIE

#### Caractéristiques naturelles

##### Relief et sols

Par sa position, la République de Croatie appartient au groupe de pays formant l'Europe centrale, la région adriatique-méditerranéenne et la région de Pannonie. Elle s'étend sur 87.677 km<sup>2</sup>, dont 56.610 km<sup>2</sup> reviennent à la terre ferme, et 31.067 km<sup>2</sup> à la mer côtière, tandis que la superficie du bassin versant adriatique est de 22.134 km<sup>2</sup>.

La zone littorale croate est la région adriatique présentant tous les phénomènes typiques à la grande partie de la Méditerranée, surtout à ses rivages européens. Un relief accidenté avec des chaînes montagneuses à proximité immédiate du linéaire côtier (éloignées quelquefois seulement une dizaine de mètres) et de nombreuses îles (1.185) se succèdent avec des étendues plates. Géographiquement, les îles sont classifiées en 718 îles proprement dites, 389 rochers (cime au-dessus du niveau de la mer) et 78 récifs (cime au-dessous du niveau de la mer). Il y a deux grandes presqu'îles, Istrie et Pelješac. La côte est principalement rocheuse, avec entassements de galet, les plages de sable se faisant plutôt rares. La longueur totale de la ligne de côte est de 5.835 km, dont 1.777 km de côte continentale, et 4.058 km de rivage insulaire, ce qui fait que la côte croate est la plus découpée en Méditerranée.

La principale caractéristique naturelle est la base karstique vallonnée. La bande côtière montagneuse garde souvent l'influence dominante de la mer juste à plusieurs kilomètres dans le continent. La base karstique est dépourvue de couches de terre plus importantes, et le couvert végétal est relativement rare, sauf dans certaines

plaines et dépressions karstiques. Les sols sont peu profonds et squelettiques (rendzines, terres noires et sols bruns érodés sur les formations calcaires et dolomites). Les sols plus profonds (terres rouges) ne se font voir que localement.

##### Climat et végétation

Les zones climatiques les plus importantes sont:

- la zone de climat tempéré (méditerranéen ou subtropical) couvrant l'espace côtier et insulaire de la Dalmatie, ainsi que les parties méridionales des îles Rab et Lošinj;
- la zone de climat moyennement froid couvrant le littoral entier en face de la montagne de Velebit, la région de Kvarner et la péninsule Istrie, y compris les îles attenantes.

D'une manière générale, le climat est caractérisé par des étés secs et chauds et des hivers tièdes et pluvieux, par un taux élevé d'ensoleillement et par un grand nombre de jours limpides assurant des conditions climatologiques propices à la végétation



Tableau 1: Les plus grands fleuves du bassin adriatique

	FLEUVES	LONGUEUR (km)		SUPERFICIE DU BASSIN FLUVIAL (km <sup>2</sup> )		DEBOUCHANT DANS
		totale	en Croatie	totale	en Croatie	
BASSIN ADRIATIQUE	Neretva	225	20	11.798	430	Adriatique
	Cetina	101	101	1.468	1.468	Adriatique
	Krka	73	73	2.088	2.088	Adriatique
	Zrmanja	69	69	907	907	Adriatique
	Mirna	53	53	458	458	Adriatique

(zones plus froides et plus pluvieuses au nord et zones plus chaudes au sud de l'Adriatique, variétés de microclimats, etc.).

Les forêts de la région adriatique appartiennent au type méditerranéen, à l'exception des zones périphériques de montagnes qui font partie de la végétation forestière euro-sibérienne et nord-américaine. Le couvert végétal s'est dégradé au cours des siècles, et l'on estime qu'actuellement les maquis, les garrigues et les terrains pierreux représentent deux tiers de la zone. En plus de certaines localités couvertes de pin noire autochtone, il y a un grand nombre de forêts de pin d'Alep dans la zone de chêne vert, principalement dans l'Adriatique du Nord. Les forêts de chêne vert ne se sont conservées que dans certaines îles.

#### Hydrographie des eaux continentales

Toutes les eaux continentales du bassin adriatique reflètent les caractéristiques hydrographiques karstiques, avec une hydrographie de surface assez pauvre et celle

souterraine qui est plus riche, ayant pour conséquence un caractère capricieux de la distribution naturelle d'eaux douces. La qualité de presque tous les fleuves se déversant dans la mer Adriatique et des autres eaux de surface (lacs) et souterraines, permet de les exploiter aux fins d'approvisionnement en eau, ce qui signifie qu'elles constituent des sources potentielles d'eau douce. Les eaux de surface sont aussi utilisées pour la production d'énergie hydrique. A l'exception du fleuve de Neretva, les fleuves ont un cours rapide et bref, à grandes oscillations de débit. Des quantités importantes de précipitations s'infiltrent dans les couches plus profondes. Une partie de ces eaux jaillissent des dépressions karstiques, créant des cours d'eau souterraine (dont les plus longs sont les fleuves de Lika et Gacka). Cependant, la plus grande partie des eaux souterraines s'écoule (par les parcours souterrains) directement dans la mer, parfois au-dessous de la surface de la mer, créant ainsi des sources d'eau souterraine.

Tableau 2: Les plus importants lacs

	SUPERFICIE (km <sup>2</sup> )	HAUTEUR AU-DESSUS DU NIVEAU DE LA MER (m)	PROFONDEUR MAXIMALE (m)
<b>LACS NATURELS</b>			
Vransko (Biograd)	30,7	0,1	4
Prokljansko	11,1	0,5	25
Vransko (Cres)	5,8	16	74
Lacs de Mljet	2,01	0	46
Lacs de Bačina	1,9	5	32
<b>LACS ARTIFICIELS</b>			
Peruča (sur Cetina)	1,3	360	64
Krušičko	3,9	554	-
Butoniga	2,5	41	17
Lokvarsko	2,1	770	40
Bajersko	0,5	730	7

Les eaux souterraines locales s'accumulent dans un nombre d'îles mais, dans la période de sécheresse, elles sont sujettes à l'intrusion saline par suite de surexploitation.

Les lacs permanents ne sont pas très nombreux. Il y a 10 lacs naturels et artificiels couvrant une superficie de 73,51 km<sup>2</sup>. Ces lacs sont d'origine tectonique, karstique, glaciaire ou fluviale. A des fins d'utilisation des cours d'eau pour la production d'énergie électrique, on a construit 5 lacs artificiels, ainsi qu'un nombre de petites retenues pour l'approvisionnement en eau et l'irrigation. Le plus grand lac artificiel, Vransko, près de Biograd, qui est aussi une réserve ornithologique importante, couvre une superficie de 30,7 km<sup>2</sup>, mais sa profondeur maximale ne dépasse pas 4 mètres, de sorte qu'il ne contient pas de grands volumes d'eau. Un autre lac du même nom, mais dans l'île de Cres, profond de 74 mètres, est le plus riche en eau douce et constitue la plus large cryptodépression en Croatie. C'est un phénomène naturel avec un équilibre extrêmement sensible des cours d'eau qui empêchent l'intrusion saline dans ce lac. Le lac Bleu et le lac Rouge près de la ville d'Imotski sont des phénomènes uniques de hydrographie karstique, et sont inscrits dans la liste mondiale des monuments naturels protégés.

### La mer

Dans la plus grande partie de la côte croate, la mer côtière est séparée de la haute mer par une série d'îles. La mer Adriatique est une mer relativement peu profonde, avec une profondeur moyenne de 239 m; elle est chaude et a une forte salinité. Même dans les endroits où elle est un peu plus profonde à proximité du rivage, elle est séparée de la haute mer par une barrière sous-marine qui n'empêche pas le passage aux grands navires, mais influe sur la circulation des eaux. Selon la saison, le régime des courants et des vents et la proximité du rivage, les températures annuelles varient durant toute l'année, dans les directions horizontale et verticale (en hiver, dans la partie nord-ouest près de la côte, la température est de 8°C, et dans la partie sud-est de 16°C), la salinité moyenne est de 38,3‰, s'augmentant

légèrement vers le sud. Près de la côte, la salinité est plus faible par suite d'apports d'eau douce à partir de la terre ferme. Le plus haut degré de transparence a été constaté dans la dépression de l'Adriatique méridionale (56 m), tandis que la valeur moyenne le long de la côte est de 20 m, diminuant vers le nord. Les courants marins viennent de la mer Ionienne et longent la côte orientale vers le nord-ouest. Vu que la côte est très découpée, avec un grand nombre de baies, îles et canaux, les déviations et les diversions locales par rapport à cette direction principale sont nombreuses et considérables. L'échange des eaux de la mer Adriatique est assez lent.

Il y a de grandes différences dans la production primaire de la matière organique: tandis que la partie méridionale est une mer pratiquement improductive, dans la partie septentrionale de l'Adriatique (la baie d'Istrie/Trieste/Venise) s'exerce une des productions les plus intensives de toute la Méditerranée. Ceci se traduit par une grande différence en occurrence des poissons pélagiques. En comparaison avec les autres mers et portions de la Méditerranée, la mer Adriatique croate est pauvre en poissons.

### Protection de la nature

Certaines portions de la côte et de la mer sont protégées par la Loi sur la protection de la nature, afin de préserver les caractéristiques naturelles des êtres vivants, de la mer et de l'environnement ayant une valeur exceptionnelle. Le karst est une structure géomorphologique spécifique de la bande côtière et de son arrière pays. Le karst dinarique, inscrit dans la liste mondiale du patrimoine naturel (*locus typicus*), est un système particulièrement vulnérable exigeant une attention spéciale au regard de la conservation des ressources d'eau douce. Sur le littoral, il y a 107 richesses naturelles protégées (83 zones, 24 arbres individuels, petits groupes d'arbres ou très petites localités), dont 33 ont été sélectionnées et classifiées dans 8 catégories de protection. La plus grande partie de l'espace protégé concerne les parcs nationaux et les parcs naturels dont la structure illustre de la

meilleure manière la richesse et la grande diversité biologique de la nature en Croatie.

**Les parcs nationaux** (Brijuni, Paklenica, Kornati, Krka, Mljet) sont des aires de valeur exceptionnelle en termes de nature, culture, science, éducation, esthétique, tourisme et loisirs, englobant un ou plusieurs écosystèmes préservés ou peu altérés. Toutes les activités susceptibles de porter atteinte à l'authenticité des biotes, ainsi qu'aux caractéristiques hydrographique, géomorphologique, géologique et paysagère sont interdites dans ces parcs nationaux. Il n'y a que les travaux d'entretien ou de rétablissement de l'équilibre naturel qui sont permis. Trois de ces parcs nationaux se trouvent sur les îles (Kornati, Brijuni et Mljet) et comprennent la mer attenante; un est intéressant du point de vue de sa hydrographie et morphologie karstique (Krk), et un s'étend à travers une aire montagneuse typique, très intéressant en termes de végétation et de relief (Paklenica). Dans l'arrière pays immédiat, il existe encore deux parcs nationaux, Plitvice et Risnjak.

**Les parcs naturels** (Velebit, Telašćica, Biokovo) sont des aires naturelles ou partiellement cultivées, avec des valeurs particulières (écologiques, esthétiques, touristiques et récréatives), où l'on peut exercer des activités qui ne mettent pas en danger leurs caractéristiques essentielles. Parmi ces parcs, deux sont montagneux (Velebit et Biokovo), et le troisième se trouve dans une île (Telašćica).

**Les sanctuaires** (Rožanski et Hajdučki kukovi sur la montagne de Velebit) sont des zones dont les caractéristiques naturelles sont restées inchangées ou ont subi des altérations négligeables, et qui sont exclusivement prévues pour les recherches scientifiques ne modifiant pas la biodiversité et l'état primitif de la nature et ne mettant pas en danger l'authenticité de la nature et des processus naturels.

Les réserves spéciales sont des aires comportant un ou plusieurs segments inchangés de la nature qui ont entièrement gardé leurs caractéristiques originelles (espèces végétales et animales, relief, eau, etc.), d'une importance

scientifique particulière. Treize segments terrestres et marins jouissent de cette forme de protection.

**Les parcs-forêts** sont des forêts naturelles ou les zones reboisées ayant une valeur importante de paysage et une vocation récréative et de loisirs, où ne sont permis que les travaux d'entretien. Deux complexes forestiers côtiers (Šijana et Marjan) jouissent de cette catégorie de protection.

**Les paysages protégés** sont les espaces naturels ou cultivés ayant une valeur esthétique, culturelle et historique importante, ou qui sont typiques à une certaine zone. La gorge du fleuve de Cetina, les îles Pakleni et Badija, Vidova Gora et l'anse de Saplnara sont protégées par cette catégorie. Y sont interdites toutes les activités susceptibles d'affecter leur agrément esthétique.

**Le monument de nature** est un segment particulier inchangé ou un groupe de segments de la nature vivante ou non vivante ayant une valeur scientifique, esthétique, culturelle et historique. Un monument de nature peut être d'origine géologique, géomorphologique, hydrographique, etc.; il peut être une rare espèce d'arbre, ou un groupe d'arbres ou une petite localité botanique ou zoologique. Toutes les activités mettant en danger leurs caractéristiques et valeurs sont interdites. Les petites îles de Brusnik et Jabuka, ainsi que la presqu'île de Zlatni Rat, sont protégées comme monuments de nature.

**Le monument d'horticulture** est un espace aménagé artificiellement (jardin, jardin botanique, arboretum, jardin public, allées, groupes d'arbres ou arbres particuliers, toute forme de jardin ou d'aménagement jardinier) ayant une valeur extraordinaire - esthétique, artistique, culturelle, historique, scientifique. L'arboretum de Trsteno est un des monuments naturels protégés jouissant de cette catégorie de protection.

En plus des richesses naturelles précitées, la montagne de Velebit est proclamée réserve de biosphère au sein du projet l'Homme et la biosphère (MAB), lancé par l'UNESCO en 1978.

D'après la loi, toutes les plantes adventices et la vie sauvage observées dans les parcs nationaux, les sanctuaires et les réserves spéciales, y compris les animaux des grottes, bénéficient de la protection, même dans les cas où ils n'appartiennent pas à la catégorie des plantes et des animaux protégés.

Les richesses naturelles protégées dans la zone littorale s'étendent sur une superficie de 2.863 km<sup>2</sup>, soit 65% de la superficie de toutes les richesses protégées dans la République de Croatie, ce qui illustre la haute valeur et la grande vulnérabilité du littoral et des îles.

### Diversité biologique et paysagère

Une des principales caractéristiques de la zone côtière et insulaire est la diversité biologique et paysagère, se reflétant dans de nombreuses espèces végétales et animales, leurs communautés et habitats, ainsi que dans un pourcentage élevé d'espèces endémiques, grâce à la position géographique, à la clémence du climat méditerranéen et surtout au relief karstique de dominance calcaire. La zone abrite environ 3.500 espèces végétales, 12 espèces d'amphibies, 34 espèces de reptiles, environ 200 espèces d'oiseaux nicheurs, 79 espèces de mammifères, 64 espèces de poissons d'eau douce, tandis que la mer est le domicile d'environ 407 espèces et sous-espèces de poissons, 660 espèces apparentées d'algues benthiques, 4 espèces d'*Anthophyta* de mer et de plusieurs espèces de mammifères marins.

Afin de conserver et protéger cette richesse des biotes, une liste a été dressée d'espèces rares et menacées (le Livre rouge). La flore et la faune du littoral et des îles sont particulièrement riches en espèces endémiques présentant un grand intérêt pour les sciences naturelles: les restes endémiques tertiaires (*Degenia velebitica*), les restes glaciaires et les espèces néo-endémiques (*Dianthus*, *Leucanthemum*, *Campanula*, *Centaurea*,...). Une partie de la faune endémique vit dans les habitats souterrains karstiques (grottes et cavernes) et dans les îles méditerranéennes éloignées. C'est dans

ces habitats que l'on a trouvé de nombreuses espèces endémiques d'invertébrés et de vertébrés (poissons et sauriens), ainsi que la protée (*Proteus Anguineus*).

L'ichtyofaune des fleuves du bassin adriatique est considérée d'être parmi les plus importantes en Europe. Il y a aussi 64 espèces de poissons d'eau douce, dont 40 sont des espèces endémiques méditerranéennes, et 11 seulement peuvent être trouvées en Croatie.

Parmi les fleuves, le delta de la Neretva est remarquable par sa taille, ainsi que par une grande diversité de la végétation hydrophile et une richesse de la faune endémique (invertébrés et poissons d'eau douce), un grand nombre d'insectes, papillons, mammifères et, surtout, oiseaux. Trois cent dix espèces d'oiseaux y ont été enregistrés (dont 115 oiseaux nicheurs et 35 oiseaux aquatiques). Pour cette raison, l'ornithofaune de la Neretva a été inscrite dans la Liste des zones humides d'importance internationale (Convention de Ramsar, 1971).

Les paysages de la portion croate de l'Adriatique orientale peuvent être groupés en deux types essentiels – côtier et insulaire, à l'intérieur desquels on distingue deux types de littoral – abrupt et rocheux, et doucement incliné avec des plages de galet et de sable. Ce n'est que le delta de la Neretva, très large et ramifié, formé par l'action du fleuve et d'inondations sporadiques, qui se différencie essentiellement de la partie restante de la côte.

Le fond karstique et la topographie parfois dramatique ont formé les rivages découpés des îles, avec un grand nombre de calanques, baies, falaises et récifs. A la différence des îles, les segments littoraux sont plutôt droits, avec un petit espace entre la mer et les montagnes en arrière. Seulement quelques baies profondes sur la presqu'île istrienne, la baie de Kaštela, la région de Cavtat, les embouchures de Zrmanja, Krka et Ombla font une exception. Pour ce qui est des deux grandes péninsules, celle plus petite (Pelješac) appartient aux îles par sa topographie et son climat, tandis que l'istrie qui est plus grande, constitue une entité

particulière, caractérisée par une pente de terrain légèrement onduleux, descendant graduellement des rivages escarpés à l'est vers la côte peu profonde et doucement inclinée à l'ouest.

Učka, Velebit, Kozjak, Mosor et Biokovo, chaînes montagneuses s'élevant directement de la côte, constituent des barrières puissantes. Velebit, au nord de l'Adriatique, jaillit pratiquement de la mer, réduisant au minimum les conditions de vie sur la côte. Mosor et Kozjak, dans la partie centrale, contournent la grande vallée de Split-Kaštela, riche en eau et en terre fertile, où les activités humaines intensives s'exerçaient depuis les temps les plus reculés. Biokovo, avec ses pentes se prêtant à la culture des arbres fruitiers et des olives, avec de nombreuses sources d'eau et plages de sable formées par l'érosion, offre des conditions idéales pour un développement intensif du tourisme.

L'Istrie occidentale, Ravni Kotari (la plaine entre les fleuves de Zrmanja et Krka), la vallée de Split-Kaštela et le delta du fleuve de Neretva sont les zones les plus propices à l'exploitation agricole. On peut y ajouter les petits segments de la côte et l'arrière pays immédiat où le sol, amené par le ruissellement ou l'érosion, s'est accumulé dans les terrasses créées par le défrichement et soutenus de petits murs. Ces terrasses se prêtent facilement à la viticulture et à la production de vins de qualité.

Contrairement à la terre ferme, les îles sont principalement karstiques et montagneuses, et les monts dépassant 500 mètres au-dessus du niveau de la mer sont très rares. Les dépressions karstiques dans les petites plaines et les fonds des baies, ainsi que les terrasses créées par un travail acharné depuis des siècles, se prêtent à la viticulture et sont la principale caractéristique du paysage insulaire fait par l'homme. Sur la base de leurs caractéristiques naturelles, les îles peuvent être partagées en dénudées et boisées. En général, les îles adriatiques méridionales sont caractérisées par un maquis touffu persistant, avec les bosquets sporadiques de chêne vert. Cependant, dans

ces zones et les terrasses abandonnées pénètre le pin d'Alep, acclimaté récemment au climat insulaire. Les îles de l'Adriatique centrale, dont les plus importantes sont Kornati, sont rocheuses et dénudées, et seulement dans les endroits à l'abri du vent, les herbes rabougries jaillissant de la terre fendue permettent l'élevage ovin et caprin, où le sol peu profond rend possible la viticulture, tandis que le paysage marin abonde en poisson. Contrairement aux autres îles dans la région, les îles de Kvarner (Lošinj, Cres, Krk et Rab) ont des ressources en eau plus importantes, mais du fait de l'influence des vents du nord, elles ne sont boisées que dans les zones protégées, avec quelques espèces typiquement continentales; il y a aussi des vignobles.

## II.2 POPULATION DE LA ZONE LITTORALE

Selon le recensement de 1991, le nombre total d'habitants est 4.784.265. Le système administratif et territorial de Croatie est fondé sur les départements, municipalités et villes (21 départements, 416 municipalités et 122 villes).

Sept départements côtiers, c'est à dire ceux englobant les segments de la côte, s'étendent sur un peu moins de 44% de la surface totale du pays (24.696 km<sup>2</sup>). Hétérogènes par leurs caractéristiques naturelles, certains départements (département de Dubrovnik-Neretva par exemple) ont le caractère essentiellement côtier et insulaire; un est situé presque entièrement sur une presqu'île (département de l'Istrie), la plupart ont des arrière pays vastes, tandis que le département de Lika-Senj a le caractère manifestement continental, avec une côte peu développée, constituant toutefois une importante communication entre la Croatie septentrionale et méridionale.

En 1991, les départements côtiers comptaient 1.580.213 habitants (un peu plus de 33% de l'ensemble de la population de la Croatie) vivant dans 58 villes, 153 municipalités et 2.483 agglomérations, avec une densité de 64 h/km<sup>2</sup>, soit un peu inférieure à la moyenne croate de 85 h/km<sup>2</sup>. Les taux de densité les



plus élevés ont été enregistrés dans les départements de Split-Dalmatie (105 h/km<sup>2</sup>) et Primorje-Gorski kotar (90 h/km<sup>2</sup>), tandis que le plus faiblement peuplé est le département de Lika-Senj avec 16 h/km<sup>2</sup>, qui est aussi le département à plus faible taux de densité en Croatie.

**Tableau 3: Dix plus grandes villes de la République de Croatie\***

Ville	Nombre d'habitants selon le recensement de
Zagreb	867.717
Split*	200.459
Rijeka*	167.964
Osijek	129.792
Zadar*	80.355
Karlovac	70.950
Pula*	62.690
Sisak	60.884
Slavonski Brod	58.531
Šibenik*	55.842

\* Les villes côtières dans le tableau sont marquées d'un astérisque

Les conditions naturelles médiocres prévalant sur les îles ont freiné leur développement économique. A l'époque de la plus grande prospérité de la construction navale, de la pêche et de la viticulture (au passage du XIX<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècles), la population de 66 îles habitées de la partie croate de l'Adriatique ne dépassait jamais le nombre de 160.000 habitants. Dans le troisième quart du XX<sup>e</sup> siècle, ce nombre est tombé à 94.000, ce qui signifie que, dans une période de moins d'un siècle, la population insulaire s'est réduite presque d'une moitié. Dans la partie continentale de la côte, la situation était complètement différente. Dans cette même période, les villes de Pula, Rijeka, Zadar, Šibenik et Split se sont développées en agglomérations portuaires et industrielles importantes attirant fortement la population de l'arrière pays immédiat et des îles, de sorte que leur population a triplé. Dubrovnik, Makarska, et surtout les villes côtières istriennes, sont devenus des sites touristiques d'importance, tandis que les tendances générales des mouvements migratoires à partir de l'arrière pays vers la côte ont stimulé la croissance des autres aggloméra-

tions côtières, devenues domiciles permanents ou temporaires de la nouvelle population.

La principale tendance démographique observée au cours des dernières décennies se traduit par un taux réduit de croissance démographique, accompagné d'une dépopulation des îles et de l'arrière pays, et par une croissance démographique des agglomérations situées dans la frange littorale étroite. La force de gravitation des centres macrorégionaux, Split et Rijeka, incite la migration vers les départements de Split-Kaštela et Primorje-Gorski kotar à partir des départements avoisinants. Une autre conséquence de cette tendance est la croissance de la population urbaine et la décroissance de la population rurale.

L'indice de croissance démographique pour les départements côtiers dans la période 1971-1991 (112,77) est supérieur à la moyenne croate (108,09). La croissance démographique la plus rapide a été enregistrée dans les départements de Split-Kaštela et Primorje-Gorski kotar. La population urbaine représente 61,41% de la



population des départements côtiers, tandis que pour le pays entier cet indice est 54,74%. La population des villes côtières augmente beaucoup plus rapidement que la population côtière dans son ensemble.

La répartition des villes par leur taille montre l'existence de deux centres régionaux d'importance, Split et Rijeka, et d'un petit nombre de villes de taille moyenne. Bien que le littoral croate adriatique ait une riche tradition urbaine, il a connu une urbanisation plutôt ralentie, ceci pour des raisons historiques et politiques. Les décennies récentes ont apporté une forte tendance à la littoralisation, incitée principalement par l'implantation d'équipements touristiques et de résidences secondaires le long de la côte. Entre 1991 et 1997, cette tendance s'est ralentie, mais il semble que son regain peut se pressentir. On peut donc s'attendre à des problèmes dans le domaine de la protection de l'environnement et surtout des ressources naturelles et créés par l'homme, y compris ceux concernant l'expansion spatiale, l'infrastructure urbaine, etc.

Les plus fortes pressions migratoires causées par le déclenchement d'hostilités en Croatie ont été, dans la plus grande mesure, amorties par les grandes et moyennes villes. On estime que, au cours de sept ans après 1991, la population de Split s'est augmentée de 30.000 habitants, celle de Rijeka de plus de 18.000, de Zadar de plus de 24.000, de Pula d'un peu moins de 15.000 et de Dubrovnik d'environ 10.000 habitants. Les aspects négatifs des migrations de guerre se traduisent par une dépopulation accrue des arrières pays, par des pressions supplémentaires de l'infrastructure urbaine côtière et des changements dans l'identité culturelle des villes. L'aspect positif est que les villes ont obtenu une jeune population et des normes de reproduction différentes pouvant assurer des taux plus élevés de croissance à l'avenir.

D'après les scénarios méditerranéens du Plan Bleu pour la période 2000-2025, on peut s'attendre à une expansion urbaine ultérieure dans la région (avec la croissance en proportion des urbains dans l'ensemble de la population de 70% à 80%), ainsi qu'à



une croissance ralentie de la population en âge de travailler, qui va aller vieillissante. Les déficits possibles d'une population plus jeune sur le marché du travail seraient partiellement compensés par une plus grande féminisation de la population active.

### II.3 ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

Au cours des 50 dernières années, la Croatie a passé à travers une transformation de l'économie agricole à l'économie industrielle, et ensuite de l'économie industrielle à l'économie tertiaire. Actuellement, la structure de son produit intérieur brut (PIB) est analogue à celle des économies de marché: environ 25% l'industrie, 10% l'agriculture et 65% le secteur tertiaire. Les activités industrielles traditionnelles, qui ont joué un rôle d'instigateur du développement économique, cèdent maintenant la place aux activités exigeant un placement intensif de capitaux. La valeur nominale du PIB pour 1996 a été d'environ 19 milliards de dollars E.U., et le PIB par habitant a été de l'ordre de 4.500 dollars E.U. On estime que le secteur privé réalise plus de 50% du PIB. Au début de 1998, le nombre de salariés payés s'élevait à 1.250.000 et de retraités à 925.000. Le taux de chômage se situe entre 18% et 19% de la population active.

Dans les années 90, la transformation de l'économie nationale a été accélérée par la transition de l'économie dirigée et planifiée à l'économie de marché, grâce à la privatisation et à la restructuration du secteur privé. L'agression sur la Croatie en 1991 a certainement eu un très fort impact négatif sur l'économie nationale. Dans l'intervalle 1989-1992, le PIB a été réduit presque de moitié, et dans la deuxième moitié de 1993, le taux d'inflation mensuelle a atteint 30%. Toujours est-il que, grâce aux programmes de stabilisation et de privatisation du Gouvernement croate, le PIB et la production industrielle ont de nouveau eu une tendance à la hausse dans la deuxième moitié de 1995. Une partie considérable de l'économie a été privatisée, et après 1993, le taux d'inflation ne dépasse plus 5% par an.

Le degré de développement économique varie considérablement d'un département côtier à l'autre. Dans la période 1971-1991, sur quatre départements croates à produit national par habitant au-dessus du moyen, trois étaient des départements côtiers: le département de l'Istrie et le département de Dubrovnik-Neretva, principalement à vocation touristique, avec une production industrielle et agricole complémentaire, et le département de Primorje-Gorski kotar, où les activités tertiaires représentent plus de 2/3 du produit national. Les départements moins développés, qui ont perdu un grand nombre de sa population active et en âge de travailler, reçoivent des activités de rentabilité et d'efficacité plus faibles, selon la structure de la main d'œuvre restante. Parmi les départements moins développés en termes d'économie, il y a principalement ceux couvrant un espace littoral considérable: le département de Lika-Senj, l'un des moins développés, le département de Zadar et le département de Šibenik-Knin. Le département de Split-Kaštela, bien qu'une région avec un potentiel industriel et économique considérable, demeure en arrière du taux moyen de croissance de l'économie croate depuis ces dernières décennies.

Dans les années 90, l'économie des départements côtiers a partagé avec le reste de l'économie croate les processus de transition et les activités s'exerçant dans les conditions de guerre. Mauvaises communications de transport et difficultés liées à la fourniture d'énergie d'un grand nombre de départements côtiers ont davantage aggravé la situation économique. Par voie de conséquence, l'image économique des départements littoraux a également changé: le nombre de salariés payés est tombé de 513.176 en 1990 à 386.602 en 1992, avec un déclin ultérieur des emplois. La part de l'industrie dans le produit national a diminué, et la part du commerce a augmenté. Pendant les années de guerre, les recettes du tourisme ont fait défaut, mettant en péril les zones exclusivement orientées vers le tourisme.

## Secteur primaire

### Agriculture

L'agriculture est caractérisée par une diminution permanente de la part de la population rurale dans l'ensemble de la population: en 1991, pour la République de Croatie cette part représentait 8,56%, et pour les sept départements côtiers 3,42% (environ 54.000 personnes dans les ménages agricoles).

En 1996, les terres agricoles couvraient environ 55% de la surface totale des sept départements côtiers, avec plusieurs régions ayant un grand potentiel de productivité agricole (Ravni Kotari, le delta de la Neretva). La clémence du climat méditerranéen se prête particulièrement à la culture de la vigne, des olives, aux cultures fruitières et maraîchères, et de fleurs et d'herbes typiquement méditerranéennes. On observe une tendance à la régression de la culture d'espèces méditerranéennes traditionnelles (viticulture, oléiculture) cédant la place aux autres espèces qui sont moins exigeantes en termes d'intensité du travail ou sont plus profitables.

A la baisse de la population agricole et au rétrécissement de périmètres agricoles cultivés contribue également la réorientation des propriétaires fonciers vers les activités touristiques. L'utilisation des terres agricoles à proximité des centres urbains a été modifiée pour les besoins d'activités secondaires ou tertiaires, ou la construction de résidences secondaires.

### Élevage du bétail

L'élevage du cheptel est plus prononcé dans l'arrière pays des départements côtiers à cause de son orientation vers les zones de montagnes (l'élevage caprin et ovin). En 1993, le nombre de brebis dans les départements côtiers représentait plus de  $\frac{3}{4}$  du nombre total de brebis en Croatie, la proportion correspondante de bœufs et de porcs étant inférieure respectivement à 12% et à 3%. L'élevage du cheptel appartient principalement au secteur privé.

### Pêche

La pêche est une branche traditionnelle de l'agriculture qui montre maintenant une

tendance à la diminution de la capture des poissons, mollusques et crustacés (de 48.822 tonnes en 1987 à 17.347 tonnes en 1996). La plus grande partie de la capture concerne les poissons pélagiques, surtout les anchois. En plus de la pêche, la mariculture comprend l'élevage d'organismes marins (poissons et coquillages). En 1995, 25 fermes aquacoles ont été enregistrées, dont 17 sur les îles et 8 sur la terre ferme. Elles ont produit 1.600 tonnes de poissons de mers, 600 tonnes de moules et 50.000 d'huîtres.

## Secteur secondaire

### Industries et exploitation minière

Après la Deuxième Guerre mondiale, la Croatie a connu une forte et permanente croissance industrielle. Cependant, cette croissance était fréquemment accompagnée de décisions erronées sur le choix adéquat d'implantation d'installations industrielles, ceci se traduisant par des effets particulièrement négatifs dans les départements côtiers. Bon nombre d'usines ont été situées dans l'étroite frange littorale nonobstant leur impacts sur les autres activités économiques, les ressources naturelles et le paysage. Le processus de désindustrialisation de l'économie croate se voit clairement depuis 1987; l'indice de volume de l'ensemble de la production industrielle a constamment diminué entre 1987 et 1995, pour faire un certain progrès en 1996. En 1997, le taux de croissance de la production industrielle a représenté 6,8%. Dans le même temps, le nombre de personnes travaillant dans le secteur industriel montre une diminution encore plus marquée, de sorte que l'indice de chaîne de productivité augmente constamment dans l'intervalle 1991-1996. Le côté positif de la désindustrialisation est l'élimination des technologies polluantes à partir de la côte et la possibilité de création de nouvelles activités économiques qui seront conciliables avec les exigences de protection de l'environnement.

En 1992, les industries et l'exploitation des mines ont représenté environ 29% de la valeur totale des ventes des produits indus-

triels en Croatie. En termes d'industrie, le département côtier le plus important est le département de Primorje-Gorski kotar. Viennent ensuite les départements de Split-Dalmatie et d'Istrie. La concentration régionale se fait également sentir dans le domaine de l'industrie: les capacités industrielles les plus grandes sont implantées autour des centres urbains d'importance, Rijeka et Split.

La construction navale est une branche industrielle traditionnelle, assurant à la Croatie un rôle d'importance mondiale. La construction navale est de manière équitable répartie dans les départements de Split-Dalmatie, Primorje-Gorski kotar et Istrie. Le trafic maritime constitue également une activité économique traditionnelle des départements côtiers, avec de grandes oscillations des revenus dans les années 90. En 1996, six grandes compagnies maritimes employant plus de 1.000 salariés ont réalisé les revenus supérieurs à 500 millions de dollars E.U., avec une capacité de la flotte dépassant 3,5 millions Tjb.

### Secteur tertiaire

La réorientation croissante de l'économie vers le secteur tertiaire a été l'un des principaux processus dans la zone littorale au cours des deux dernières décennies, et il est très probable que cette tendance se



poursuivra. Le commerce, les hôtels et les restaurants, le tourisme, les transports et les autres activités tertiaires représentent une part dépassant la moyenne de l'économie des départements côtiers, tant dans la structure des emplois que dans leur contribution au produit national de l'économie croate. Les départements de Dubrovnik-Neretva et Primorje-Gorski kotar sont de très bons exemples de tertiairisation de l'économie: en 1991, sur l'ensemble des salariés, le secteur tertiaire employait respectivement 72,6% et 66,3%. Dans le même temps, le secteur tertiaire de ces deux départements représentait respectivement 71,9% et 65,7% de l'ensemble du produit national.

### Tourisme

Dans la deuxième moitié de 1980, le tourisme assurait entre 3,5 et 5,3 milliards de DEM des dépenses touristiques, dont 65-70% concernaient les dépenses touristiques étrangères. Dans l'ensemble du produit national, le tourisme représentait 10-12% et employait 180.000 personnes, directement ou indirectement.

La capacité totale d'hébergement en Croatie en 1990 s'élevait à 862.653 lits touristiques, dont 830.981 revenaient aux départements côtiers. Sur l'ensemble des lits touristiques dans les départements côtiers, 287.502 appartenaient aux campings, 262.626 chez les habitants, 129.673 dans les hôtels, 68.785 dans les villégiatures d'entreprise, 57.537 dans les complexes touristiques et 24.858 dans d'autres équipements. En 1992, le nombre total de lits touristiques dans les départements côtiers est tombé à 537.418, soit environ à 2/3 de la capacité enregistrée en 1990. La chute la plus remarquable a été observée dans les villégiatures d'entreprise, où le nombre enregistré en 1992 n'a représenté que 11,5% du nombre en 1990, et chez les habitants (20%).

Le nombre de nuitées touristiques dans les départements côtiers a diminué d'environ 49 millions en 1990 à un peu plus de 9 millions en 1992. Tous les départements côtiers ont enregistré (en 1992) 1 à 3% du nombre de nuitées en 1990, à l'exception

des départements de Primorje-Gorski kotar et Istrie, où ce pourcentage s'élevait respectivement à 22% et 36%. Depuis 1993, le nombre de nuitées touristiques montre une croissance graduelle et stable.

Le secteur touristique dispose d'une superstructure touristique assez importante, mais sa modernisation exigera un placement considérable de capitaux. En plus de la transformation de la structure de propriété des entreprises touristiques, il est nécessaire de créer une identité nouvelle du secteur touristique. Un environnement généreux et de haute valeur écologique constitue une ressource stratégique qui peut largement contribuer au développement du tourisme à long terme.

### **Transports et communications**

En 1992, la longueur totale des routes dans les départements côtiers était de 10.879 km, dont 9.258 km étaient couverts d'un pavé asphalté. La densité des réseaux routiers, surtout des autoroutes, est encore insuffisante. La Croatie prévoit la construction de 1.600 km d'autoroutes à quatre voies, principalement dans la décennie à venir, qui devraient considérablement améliorer les mauvaises communications entre la Croatie septentrionale et méridionale.

Sur 9 ports aériens en Croatie, 7 sont situés sur la côte (Split, Dubrovnik, Zadar, Pula, Rijeka, Brač et Mali Lošinj). Les ports maritimes, de cargaison et de passagers, se trouvent le long de la côte adriatique. Les ports de cargaison les plus importants sont Rijeka et Ploče. Le trafic dans les ports croates a diminué de 29.042.000 tonnes en 1987 à 13.875.000 tonnes en 1996. Le nombre de passagers, dépassant 10 millions en 1996, va aller croissant.

Le réseau de télécommunications se trouve parmi les meilleurs des pays en transition (29 lignes téléphoniques desservant 100 habitants).

## **II.4 IMPACTS SUR L'ENVIRONNEMENT**

Le littoral et les îles comptent parmi les plus importantes potentialités du pays. En plus de la pêche, l'agriculture et l'industrie

navale, y sont également développés le tourisme et les industries qui utilisent les avantages comparatifs de cet espace mais provoquent fréquemment des retombées néfastes sur l'environnement. Dans la saison estivale, la population de la zone littorale se multiplie de plusieurs fois, portant inmanquablement atteinte à ce système écologique particulièrement vulnérable.

### **Ressources en eau**

La qualité de l'eau des fleuves débouchant dans la mer Adriatique et des autres eaux de surface (lacs) permet leur utilisation pour l'approvisionnement en eau. Toutes ces eaux sont limpides et ne deviennent turbides que sporadiquement. Les cours d'eau sont très propres en amont, avec des pollutions plus ou moins marquées en aval, c'est à dire dans les endroits où ils débouchent dans la mer.

Les eaux souterraines sont polluées dans quelques régions urbaines par les déchets d'origine domestique et industrielle, tandis que dans les autres endroits on observe une faible pollution due à l'exploitation agricole. Les principales sources de pollution sont les déchets solides et liquides, qu'il s'agit des activités économiques ou d'autres sources de pollution (lavage des surfaces et des routes polluées, érosion et lessivage du sol, utilisation agricole des pesticides et des fertilisants, décharges sauvages des déchets urbains, boues, etc.), y compris la pollution accidentelle due au manque d'attention ou de soin.

### **Eaux usées**

La mer est le principal réceptacle des eaux usées. Cependant, avant d'être évacuées, les eaux usées sont soumises au traitement dans un nombre de petites stations d'épuration où s'effectue un prétraitement et, très rarement, un traitement mécanique complet à travers des émissaires sous-marins. Les aménagements touristiques (hôtels, villages, zones de camping-caravaning) ont leurs propres installations pour le traitement biologique des eaux usées. Pour des installations industrielles ne sont prévues que les installations individuelles

de traitement. Les plus grands volumes d'eaux usées dans le bassin adriatique se produisent dans les régions de Split, Zadar, Rijeka et Šibenik. L'évacuation des eaux usées domestiques dans les fosses septiques mal appropriées ou dans le sous-sol karstique poreux est à l'origine de nombreux problèmes des communautés côtières n'étant pas dotées de réseaux d'assainissement. Depuis ces dernières années, on déploie de grands efforts visant à trouver des solutions aux problèmes d'évacuation des eaux usées, ce qui a abouti à des résultats performants.

### Déchets solides

Dans l'ensemble de la zone littorale il n'y aucune localité qui permettrait l'aménagement d'une décharge contrôlée ou un traitement moderne des déchets solides. L'entassement des déchets solides ne concerne pas seulement les régions urbaines et les équipements touristiques. Ils apparaissent dans les aires d'excursion, les campings aménagés ou sauvages et dans les baies. La durée de vie des décharges se situe entre 20 et 40 ans et, en général, leur

emplacement est choisi sans prémisses ou documentation professionnelles. Dans la plupart des cas, elles se trouvent dans les puits de mine abandonnés (carrières, mines de bauxite, etc.), dans les dolines karstiques à proximité des forêts et les aires inhabitées, ainsi que sur les roches près de la mer. Très souvent, les déchets sont incinérés sans contrôle suffisant, causant parfois des incendies de forêt. En plus, les déchets rejetés menacent l'environnement (l'air, l'eau, la mer, le sol), la santé publique et les conditions de vie des végétaux et des animaux. Récemment, on prend des mesures visant l'aménagement de décharges contrôlées régionales.

### Mer

La plus grande partie de l'Adriatique (plus de 95%) est exceptionnellement bien préservée. Un suivi permanent de la qualité des eaux de baignade sur plus de 800 plages donne des résultats plus que satisfaisants et répond aux normes rigoureuses. La menace n'est portée qu'aux fonds marins des principaux ports et à une partie des grandes



agglomérations avec des émissaires mal appropriés.

Certains sites en Adriatique sont soumis à un haut degré de pollution due à l'implantation inconsidérée d'industries polluantes (certaines parties des baies de Rijeka et de Kaštela et la baie de Šibenik), ainsi qu'au renversement du pétrole dans les terminaux pétroliers, au déversement des eaux huileuses effectué par les navires, au déversement des eaux usées à partir des surfaces opératoires dans les grands ports (Rijeka, Split-Solin, Ploče) et au rejet des huiles et des carburants usés provenant des embarcations et des bateaux.

Une portion menacée de la mer Adriatique est la zone d'importance internationale de l'Adriatique Nord, c'est à dire l'étroite baie d'Istrie-Trieste-Venise. A cause de volumes d'eau marine relativement faibles et d'apports considérables des fleuves extrêmement pollués de l'Italie septentrionale, ainsi que d'une grande concentration d'activités économiques sur la côte, le cycle naturel de certains éléments biologiques est profondément troublé. Consciente de l'importance de sa ressource la plus valable – la mer, la République de Croatie fait d'énormes efforts, à la fois organisationnels et financiers, visant à préserver sa qualité. Au sein de la Direction nationale de la nature et de l'environnement il existe un service particulier – Bureau pour l'Adriatique, qui coordonne les activités de protection de l'environnement en Adriatique. La Croatie a été l'un des premiers pays méditerranéens qui a adopté un plan d'intervention d'urgence en cas de pollution accidentelle de la mer. Deux centres opérationnels ont été établis (Rijeka et Split), et ils sont munis d'équipement nécessaire tant pour les cas d'urgence que pour le soin quotidien de la mer côtière.

### Ecologie terrestre

Le couvert forestier est l'élément le plus important de la stabilité d'écosystèmes terrestres, essentiel pour la dynamique du climat global et pour le cycle biogéochimique. La perte de biodiversité dans certains écosystèmes forestiers réduit leur

résistance, et elle est occasionnée par la disparition, la fragmentation et la dégradation de tous les types de forêts. La taille des habitats forestiers se réduit comme conséquence des activités humaines: l'urbanisation, la construction de routes et de lignes électriques, et tout particulièrement les incendies de forêt fréquentes dans les mois d'été, causées le plus souvent par des comportements irresponsables. Ce phénomène presque dépasse les effets positifs du reboisement naturel et artificiel. Les incendies réduisent la fertilité du sol (teneur réduite en matières organiques, interruption du cycle biologique, etc.), en augmentant son érodibilité. La part de la coupe de bois par suite de dégâts causés par les insectes et les maladies, dans la masse totale du bois coupé, est nettement inférieure à la part de l'activité humaine. Cependant, un projet important de réhabilitation des forêts côtières se réalise actuellement grâce à l'appui de la Banque mondiale.

### Paysage

Exceptionnellement valable et significatif, le paysage naturel de la région adriatique est menacé par les carrières, les mines de bauxite, etc. qui représentent une dégradation considérable du paysage. Il en est de même pour bon nombre d'installations industrielles, d'équipements d'infrastructure, de logements résidentiels et de complexes touristiques implantés dans les zones urbaines et suburbaines. Les nouveaux quartiers urbains, dotés d'une infrastructure complète (dans l'étroite bande côtière) et aménagés en harmonie avec le macro-paysage, sont vraiment rares.

Nonobstant les mesures de protection, certains segments de la nature sont soumis aux influences néfastes: construction sauvage et expansion des zones de construction; eaux usées d'origine domestique, industrielle et agricole; coupes et incendies de la végétation existante; chasse et alpinisme incontrôlés; problèmes liés à la préservation des communautés vivantes sous-marines, conflits entre les activités économiques, y compris un impact général des activités humaines.



## Diversité biologique et paysagère

Dans ces derniers temps, certaines espèces animales, anthropochores et nouvelles, ont été introduites dans la région, délibérément ou involontairement, telles que l'algue *Caulerpa taxifolia* trouvée dans les fonds marins des îles de Hvar, Krk et Rab, la truite californienne, la mangouste, le daim, le mouflon, etc. Cependant, elles ne peuvent pas remplacer les espèces autochtones disparues, et l'acclimatation de certaines espèces aux habitats nouveaux est incertain. L'expérience nous enseigne leur hostilité visant à conquérir un nouveau espace de vie qui conduit à l'appauvrissement progressif de la flore et de la faune autochtones.

Par suite d'activités économiques de l'homme, un nombre de biotes, communautés animales et végétales vivantes, ont disparues de cette région. Certaines parties de la région appartiennent aujourd'hui aux habitats extrêmement menacés, telles que les pâturages, les prairies, les habitats aquatiques et humides, et les habitats limittrophes de la mer (roches côtières, récifs, plages de sable et de galet).

Sur 407 espèces et sous-espèces de poissons de la mer Adriatique dont 18 protégées, 64 sont menacées par la pêche et la disparition d'habitats.

Comme conséquence de la pollution marine, une eutrophication accélérée survient quelquefois, surtout dans la partie orientale de la baie de Kaštela et dans l'Adriatique du Nord, accompagnée de changements dans la structure des communautés planctoniques, de la prolifération de certains organismes phytoplanctoniques, de l'hypoxie et l'anoxie et de la mortalité des organismes marins. Dans le même temps, le nombre d'espèces diminue, ainsi que le nombre de membres d'espèces individuelles, y compris les changements dans la structure des communautés benthiques.



# III PRATIQUES D'AMÉNAGEMENT CÔTIER EN CROATIE

## III.1 STRATÉGIE ET POLITIQUES

### Cadre légal, documents essentiels et comportements

La reconnaissance de l'importance globale et spécifique de la zone littorale a une continuité dans les politiques de la Croatie à tous les niveaux: gouvernemental, sectoriel et local. Malgré cela, il n'y a pas de formes légales particulières en matière de gestion de l'ensemble de la zone littorale. La **Loi sur la protection de l'environnement**, la **Loi sur la protection de la nature** et la **Loi sur la protection des monuments culturels** renferment un nombre de dispositions de base concernant la protection et les restrictions, les lois sectorielles prévoyant quelques dispositions particulières, le **Code maritime** par exemple. L'ensemble de la structure naturelle et faite par l'homme est défini le plus globalement possible par la **Loi sur l'aménagement du territoire** stipulant l'aménagement du territoire et précisant l'obligation de réglementer la protection et la gestion de la zone comme une zone d'intérêt national particulier (toutefois, ce règlement n'est pas encore prescrit).

Les plans d'aménagement du territoire traitent du développement des agglomérations et des infrastructures, des conditions d'occupation des sols et des mesures de protection de l'environnement. Le littoral adriatique croate est couvert de plans d'aménagement du territoire s'appuyant sur une riche expérience en matière de planification régionale et une base professionnelle et scientifique enviable<sup>1</sup>. Ces plans englobent

les objectifs de développement avec les principes et les directives concernant la protection des ressources côtières, y compris les limites de la bande côtière protégée. Cependant, les plans sont accompagnés de dispositions générales avec des obligations insuffisantes et sans instruments suffisamment efficaces de gestion et de mise en œuvre.

Après la proclamation de l'indépendance de la République de Croatie, le Parlement croate a adopté plusieurs documents stratégiques comportant les dispositions réglementaires relatives aux régions littorales. Elles sont citées ci-après:

1. **Déclaration sur la protection de l'environnement de la République de Croatie (1992)**. Cela a été le premier document de synthèse adopté en Croatie, après l'indépendance, préparé sur la base du *Rapport national sur l'environnement et le développement* préconisant la préparation de programmes spéciaux et de mesures immédiates visant la protection des zones côtières et sous-marines de l'Adriatique, ainsi que la préservation des valeurs et de l'agrément des paysages adriatiques.
2. **Stratégie de développement touristique (1993)**. Le Ministère du tourisme a centré ses priorités sur une meilleure exploitation des capacités disponibles, avec l'amélioration de la qualité des services et l'augmentation de l'offre touristique dans les régions littorales et l'arrière pays. Il préconise une transformation entière de ce secteur.

<sup>1</sup> Les plans régionaux d'envergure pour les régions adriatiques des années 60, le Plan d'aménagement de Croatie, les plans d'aménagement des parcs nationaux, les plans d'aménagement des municipalités (dont 30 dans la zone littorale) et les plans d'urbanisme. Ces plans ont été remplacés par les nouveaux documents, définis par la nouvelle

constitution territoriale et administrative et par la Loi sur l'aménagement du territoire, à savoir: la Stratégie et le programme d'aménagement du territoire, les plans d'aménagement du territoire des départements croates (dont 7 sont côtiers), les plans d'aménagement des municipalités et des villes (113 côtières) et les plans d'urbanisme pour les agglomérations urbaines.

3. **Programme national de développement des îles (1997)**. Les principales raisons et la finalité de ce programme sont de maintenir la vie sur les îles, d'accélérer le renouveau démographique et le développement économique, en préservant l'harmonie des valeurs naturelles grâce aux investissements mineurs, mais bien organisés et à long terme.

4. La **Stratégie d'aménagement du territoire de la République de Croatie (1997)** est le document fondamental pour l'aménagement du territoire qui synthétise les stratégies et les programmes sectoriels, constituant ainsi le seul document qui traite de tous les aspects d'aménagement. Il définit la zone adriatique croate comme une grande unité spatiale de biosphère préservée et de valeur particulière. Parmi les nombreuses directives qu'il donne, pour la zone littorale les plus importantes sont:

- l'obligation d'utiliser les terres de manière rationnelle, de freiner l'expansion urbaine sur les portions du littoral les plus valables, de choisir attentivement l'emplacement des ports de plaisance, d'évaluer la capacité d'accueil de l'environnement;
- la nécessité de transformer l'économie nationale pour la conformer aux traits spécifiques de l'environnement côtier, de préserver la valeur des terres agricoles et de réhabiliter les activités traditionnelles;
- l'augmentation des aires protégées de 7,5% à 15% de la surface totale du territoire national, où une grande part revient à la zone littorale.

Le document ordonne des recherches supplémentaires et envisage la préparation d'un plan intégré de gestion de l'ensemble de la zone littorale (respectant le programme de développement des îles, déjà adopté).

En plus des documents précités, un nombre d'autres documents d'importance concernant l'aménagement et la protection des régions littorales a été préparé: **Stratégie de**

**développement de l'agriculture croate, Stratégie de transport, Programme national de protection du patrimoine culturel, Programme de développement et d'organisation du secteur d'énergie en Croatie**. Le dernier **Rapport sur l'état de l'environnement dans la République de Croatie (1998)** donne un aperçu actualisé et clair de l'état et des processus, y compris les directives pertinentes.

Le Gouvernement de la République de Croatie a entamé la préparation de la **Stratégie de développement futur de la République de Croatie**. La préparation de la **Stratégie de protection de l'environnement** est également en cours.

Aux niveaux local et départemental, les activités sur la préparation des plans d'aménagement des départements et des autres documents traitant des régions littorales ont été intensifiées (Stratégies de développement sont achevées pour les départements de Primorje-Gorski kotar et de Split-Dalmatie).

Plusieurs études professionnelles et scientifiques ont largement contribué à l'approche globale de la structure côtière et de l'orientation marine de la Croatie, ainsi que les résultats d'un nombre de symposiums professionnels et scientifiques traitant de la mise en valeur de la zone croate méditerranéenne, surtout des parcs nationaux et des îles.

Une contribution valable à la promotion de l'idée de gestion intégrée de la zone littorale et à l'établissement de ses cadres théoriques et pratiques a été assuré par le Programme d'activités prioritaires / Centre d'activités régionales, avec le siège à Split, ceci à travers diverses activités et publications. Un stage de formation (organisé en février 1998) a réaffirmé l'importance de l'aménagement du territoire dans les zones côtières, mais il a également mis en évidence les institutions et les mécanismes de gestion insuffisamment développés.

D'une importance particulière est l'approche méthodologique à la mise en valeur des ressources côtières, appliquée dans les

projets (certains ont été réalisés à travers la coopération internationale) concernant les baies de Kvarner et de Kaštela et l'île de Cres, ou les programmes de réhabilitation de la baie de Bakar (après la clôture du four à coke), ainsi que lors de la préparation des documents "Protection de la bande marine et côtière du département de Primorje-Gorski kotar" et "Gestion du domaine maritime public du département de Split-Dalmatie". Le principal objectif de ces activités est la reconnaissance de la structure naturelle et faite par l'homme, y compris la classification et l'évaluation des régions littorales suivant les différents critères.

Tous les documents et travaux mettent l'accent sur le fait que l'environnement de la côte adriatique croate constitue un espace bien préservé, très varié et d'une qualité extraordinaire pouvant satisfaire divers intérêts (récréation, recherche scientifique et autres intérêts similaires). Dans le même temps, c'est une zone de pressions croissantes exercées par la population et les activités économiques (surtout le tourisme). Les concepts et les politiques de développement sont centrés sur la consolidation de l'aménagement de la zone littorale, à laquelle conviennent le mieux un modèle polycentrique de développement et une répartition équilibrée des capacités de développement sur la côte et dans l'arrière pays. Pour ce faire, il est nécessaire de protéger les terres agricoles valables, les forêts naturelles du littoral (menacées d'incendies) et de réserver assez d'espace côtier aux composantes récréatives du tourisme et aux activités fonctionnellement liées à la mer.

### Accents et priorités

L'intervention gouvernementale visant les changements qualitatifs dans l'économie et la réhabilitation des parties dévastées de la zone littorale a abouti à des résultats considérables: l'amélioration des communications de la côte et des îles avec les autres parties de la Croatie et le reste de l'Europe, l'amélioration des réseaux d'approvisionnement en eau et d'assainissement; l'abandon d'industries polluantes dans les

baies de Bakar et Šibenik; la gestion améliorée des parcs nationaux et des travaux précédant l'élaboration des plans d'aménagement des parcs naturels; la reconstruction des agglomérations et la remise en état après les endommagements de guerre subis au cours de 1991, qui concerne particulièrement les villes et le patrimoine culturel de la partie méridionale de la côte croate (le plus remarquable exemple est Dubrovnik avec ses alentours qui, en plus des dégâts de guerre, a été affecté par un tremblement de terre).

La politique générale d'amélioration de la qualité de l'environnement se concrétise par les activités de l'Association touristique croate, ainsi que par la participation au projet "Drapeau Bleu" de la Fondation européenne de formation à l'environnement (FEEE) qui surveille la qualité des eaux de baignade et le niveau d'équipement des plages et marinas.

L'intérêt accru à faire un bon usage des avantages comparatifs de la zone littorale est à l'origine de plusieurs préoccupations:

- la stricte définition de l'utilisation de la mer aux fins d'agriculture et de construction des marinas;
- la prévention de l'expansion urbaine le long de la côte, orientant la nouvelle construction vers les zones urbaines existantes, y compris la construction de l'infrastructure communale de la zone;
- la prévention de la construction dans l'étroite bande côtière, laissant l'accès libre au public;
- la possibilité de parvenir à une taille optimale du terrain par opposition aux tendances au morcellement, dans le but d'une meilleure exploitation des régions littorales;
- la prévention de la pollution de l'environnement;
- l'arrêt de tous les processus de dégradation des paysages; et
- la prévention de la construction sauvage et l'atténuation des effets de celle qui s'est déjà produite.

### III.2 RÉGULATION DE L'AMÉNAGEMENT URBAIN

#### Processus et caractéristiques des bâtiments urbains littoraux

Le processus de littoralisation n'a pas excessivement accablé la côte croate, où les concentrations de la population sont inférieures à la moyenne méditerranéenne. La majorité de la population vit dans la portion "terrestre" de la côte, tandis que les îles sont beaucoup plus dépeuplées.

La plus grande partie de la côte urbanisée appartient aux larges agglomérations urbaines de la baie de Kvarner et de la Dalmatie centrale, où les effets sont les plus visibles d'immigration de la population et de concentration d'activités économiques, surtout de la construction navale et de l'implantation d'installations portuaires. Les baies Kaštela et Bakar, ainsi que la ville de Šibenik sont des exemples drastiques d'industrialisation par les industries polluantes. En dehors de ces zones, il y a une série presque continue d'agglomérations et de petites villes, interrompues seulement par

les parties escarpées de la côte (les pieds des montagnes Velebit et Biokovo), ayant tendance à s'étendre le long de la côte.

Les bâtiments urbains et les indicateurs d'aménagement des villes côtières ont été analysés dans chaque génération des plans d'urbanisme, ce qui a été fait de manière systématique pour la majorité des villes croates, y compris celles situées sur la côte.

Les opinions officielles et les conclusions concernent particulièrement les petites et moyennes villes. Dans la structure prédominante les habitations et les zones touristiques isolées qui représentent jusqu'à 50% de l'ensemble des bâtiments urbains et, de règle, contribuent au grand pourcentage d'espaces verts et de zones de récréation. La densité se situe entre 20 et 50 habitants par hectare, le taux augmentant avec la taille de la ville. Les centres des villes sont principalement bien préservés, ainsi que les parties de la côte à leur proximité. Les nouveaux quartiers urbains, destinés principalement aux habitations et aux activités commerciales, s'orientent vers les zones plus



éloignées de la mer, tandis que les grands complexes touristiques (hôtels) et récréatifs sont séparés du contexte urbain typiquement méditerranéen. La construction d'immeubles individuels, motivée par des aspirations touristiques familiales, suit la ligne de côte, et au moment où l'espace est complètement épuisé, elle envahit l'arrière pays. Les zones d'activités et les ports dans les grandes villes partagent la côte avec les centres urbains, tandis que l'industrie s'est vue entourée de tissu urbain, souvent sur la côte même, pour être déplacée dans les zones suburbaines au cours des phases ultérieures.

Les visions de développement conçues dans les anciens plans d'urbanisme n'ont été réalisées qu'en fragments et en discontinuité spatiale. Ceci a aggravé l'implantation de l'infrastructure communale, produisant toutefois certains effets positifs, vu qu'il est resté beaucoup d'espace libre. Dans le même temps, une structure urbaine relativement dispersée a été créée et adaptée à la morphologie, avec une portion considérable d'espaces verts. Dû à la propriété foncière publique dans le système précédent, les intérêts de rente urbaine n'ont pas été imposés à l'espace urbain, de sorte qu'il a été épargné de la surexploitation par la nouvelle construction. L'initiative privée a été principalement orientée vers les zones où l'achat de terrains a été possible. D'énormes complexes de terres agricoles, autrefois en propriété de l'Etat, particulièrement nombreux en Istrie, ont empêché l'expansion urbaine. Cependant, les attraits des petites villes situées dans l'arrière pays immédiat ne sont pas encore exploités et représentent un potentiel à peine reconnu.

En dépit de tous les impacts néfastes de la urbanisation rapide et de l'intensification d'activités incontrôlées de construction, on peut dire que les villes de la côte adriatique croate ont gardé leurs caractéristiques environnementales typiques. A l'heure actuelle, cela constitue à la fois un avantage et un enjeu.

### Accents et priorités

Le temps de stagnation du tourisme par suite de dégâts de guerre en 1991 a été

utilisé pour la reconstruction de l'infrastructure communale, surtout des systèmes d'assainissement, ceci se traduisant par une amélioration considérable de la qualité de l'eau de mer dans les ports et sur les plages, y compris une amélioration générale de l'environnement. Les résultats sont même plus impressionnants à la lumière des difficultés dans l'ensemble de l'économie et du manque de moyens pécuniaires. Quant à la conservation des établissements historiques, l'activité la plus importante a été le travail systématique en matière de mise en valeur, documentation, restauration et remise en état du patrimoine bâti des villes endommagées pendant la guerre (Šibenik, Zadar, et surtout Dubrovnik).

Les villes littorales vivent maintenant les processus d'une nouvelle urbanisation, de transformation de la propriété des principales capacités touristiques, de compensation de l'infrastructure urbaine déficiente, d'amélioration des moyens de communications par voie de mer et avec l'arrière pays, y compris une réhabilitation permanente des centres villes historiques, où la plus grande partie concerne les monuments culturels. Heureusement, les sites littoraux croates ont préservé un nombre suffisant d'éléments traditionnels, constituant la garantie que leur identité environnementale sera maintenue et améliorée.

### III.3 OUTILS D'AMÉNAGEMENT CÔTIER

Traditionnellement, les plans d'aménagement représentent l'outil le plus puissant de gestion des régions littorales en Croatie. Bien que leur réalisation n'ait pas toujours réussi à atteindre les buts de planification et que parfois ces buts n'étaient pas dans la fonction d'une protection et d'un développement optimums des régions littorales, les plans d'aménagement ont le plus grand mérite du fait que les grandes portions de la zone littorale sont restées bien préservées.

D'autre part, l'absence d'une série complète d'outils de mise en oeuvre, qui, en plus des plans d'aménagement, comprend les autres moyens de réglementation de la construction sur la côte, a conduit à l'apparition de

la construction illégale. Ce phénomène est surtout prononcé dans les grandes agglomérations urbaines le long de la côte où il concerne en premier lieu les maisons des immigrants urbains, et dans les zones moins peuplées en dehors des agglomérations urbaines où prévalent les localités avec les résidences de vacances. Le plus grand problème est posé par l'absence d'intégration d'instruments de mise en œuvre de la construction planifiée. De cette façon, par exemple, une maison bâtie sans permis de construire peut ordinairement se raccorder aux réseaux d'électricité, d'approvisionnement en eau, d'assainissement et de téléphone. Les services d'inspection ne se révèlent pas toujours d'une grande efficacité dans la solution de ces problèmes. Résultat: un nombre de zones de valeur exceptionnelle, situées le long de la côte, sont exposées à un grand danger, et leur valeur pour les utilisations futures est considérablement réduite.

Les rapports d'aménagement des départements côtiers se préparent à intervalles régulières, soulignant toujours les problèmes de construction illégale et suggérant les mesures de leur solution. Cependant, ces mesures ne sont pas toujours mises en pratique, et même s'il en est ainsi, c'est sans esprit de suite. L'une des raisons d'une telle situation réside dans le fait qu'une solution radicale cause de graves problèmes sociaux, notamment dans les agglomérations urbaines. D'autre part, l'administration côtière ne met pas toujours en application des mesures efficaces de réhabilitation qui permettraient l'intégration de constructions illégales dans les plans d'aménagement, offrant la possibilité de légalisation des maisons.

La protection de la frange littorale est réglementée par de nombreux outils à plusieurs niveaux. Tout d'abord, il y a la protection du domaine maritime public (une bande de 6 m de largeur) où s'appliquent des restrictions sévères et que l'on traite entièrement comme propriété publique. La construction n'est permise que dans les cas exceptionnels. Le domaine maritime public peut être utilisé seulement sur la base d'une

concession accordée pour une période de temps limitée. Bien que la mise en œuvre des réglementations concernant le domaine maritime public n'ait commencé que récemment, elle a déjà provoqué des controverses. L'ancienne loi sur l'aménagement du territoire a inclus l'obligation de définir une bande côtière protégée de 500 m de largeur. Cet instrument a été utilisé dans l'élaboration des plans de détail qui étaient obligatoires pour toute construction sur cette bande. Vu que bon nombre de plans sont toujours en vigueur, la disposition concernant la protection de la bande côtière est également en vigueur dans la plupart des zones.

L'intégration du "volet environnement" dans les politiques sectorielles n'est pas encore très répandue. De cette manière, par exemple, même si la Croatie est un pays à vocation touristique, sa stratégie de tourisme ne comprend pas encore la définition des limites des zones de construction touristique plus ou moins intensive. Il n'y a donc, dans certaines zones, aucune politique de simulation économique de la construction touristique visant l'amélioration d'activités touristiques dans les zones sous-développées. La situation est analogue dans d'autres secteurs économiques. La seule exception





est la stimulation de la construction dans les zones qui doivent être reconstruites après la dévastation de guerre, mais elle sont peu nombreuses dans la zone littorale.

L'utilisation des instruments économiques dans l'aménagement des régions littorales a été assez limitée. Ont été principalement utilisés les instruments traditionnels, tels que les impositions et les taxes pour certaines ressources. Il y a aussi la possibilité de mise à l'amende pour pollution de l'environnement, mais elle n'est pas toujours assortie d'un service adéquat d'inspection. L'utilisation d'instruments sophistiqués est encore rudimentaire. Certains efforts ont été faits dans le but de définir les niveaux appropriés de rente urbaine, mais tout est encore au niveau théorique. La mise en application du principe pollueur-payeur est aussi sur le point de départ.

La diffusion des informations sur l'état, la qualité et la valeur de l'environnement n'a commencé que récemment. A cet égard, les organisations non gouvernementales jouent un rôle important. Malheureusement, leur activité a un caractère de campagne et le grand public ne s'en aperçoit que dans les situations conflictuelles. Un rôle essentiel dans la sensibilisation du public appartient à la Direction nationale de la nature et de l'environnement, qui réalise un grand nombre d'activités dans le domaine.

Au niveau d'aménagement, le développement de la profession d'aménagement et l'intégration d'outils et techniques contemporains d'aménagement côtier sont restés un peu en arrière. Cette situation peut être attribuée aux processus de transition qui ont également englobé le domaine d'aménagement. La plus grande partie des institutions d'aménagement, qui ont joué des rôles importants dans l'aménagement côtier de 1960 à 1980, ont disparu. La majorité des aménageurs sont distribués dans de petites entreprises qui voient leur principal intérêt dans la survie et le maintien des positions sur le marché, les possibilités de développement des outils et des techniques étant réduites au minimum. Maintenant, la situation se stabilise lentement,

et des améliorations significatives sont à attendre dans un proche avenir. Les résultats sont un peu meilleurs en matière d'utilisation du SIG (système d'informations géographiques) pour les besoins de l'aménagement du littoral. La plupart des municipalités et des entreprises publiques s'occupant de la gestion de l'infrastructure ont des bases de données digitalisées. Il existe toutefois le problème de leur intégration.

L'application d'une EIE (Evaluation d'impact sur l'environnement) dans la définition des impacts des constructions individuelles sur l'environnement est obligatoire. Il existe un grand nombre de compagnies et de consultants spécialisés dans la mise en application de cet outil, utilisant les méthodes les plus récentes. L'utilisation de l'EIE est stipulée par la loi d'aménagement du territoire et par une série particulière de règlements. Toutefois, ils ne font aucune différence entre les projets à réaliser dans la zone littorale et les autres projets exigeant une attention spéciale. L'application de l'Evaluation stratégique de l'environnement dans la gestion des régions littorales n'a pas encore été prise en considération.

### III.4 STRUCTURES ADMINISTRATIVES ET INSTITUTIONNELLES

#### Structures institutionnelles, générales et particulières

Dans la République de Croatie, il n'y a pas de formes organisationnelles ou légales particulières de gestion intégrée des régions littorales. Les tâches spéciales de protection des ressources côtières et d'orientation du développement sont gérées au sein des organismes gouvernementaux et des institutions sectorielles et autres. La protection de la nature et de l'environnement et l'aménagement du territoire sont séparés du point de vue institutionnel<sup>2</sup>. On peut dire

<sup>2</sup> L'aménagement du territoire en tant qu'approche intégrée au développement et à la protection de l'environnement a été réglementé en 1973, immédiatement après la Conférence de Stockholm. Depuis 1994, la protection de l'environnement est un domaine séparé avec des compétences pertinentes.

toutefois que l'autorité responsable de la réglementation, l'autorité responsable de la planification du développement et de la protection de l'environnement sont dispersées dans plusieurs lieux et dans un grand nombre d'institutions, ceci créant des problèmes de coordination et de chevauchement et exigeant la simplification des procédures.

Quant à l'activité dans la zone littorale, les plus importants ministères et organismes gouvernementaux sont cités ci-après:

- Le **Ministère de l'aménagement du territoire, de la construction et de l'habitat** pour les affaires de suivi des processus se déroulant dans le domaine de l'environnement, de l'aménagement et de la mise en œuvre des plans. Les inspecteurs d'urbanisme et de construction entrent également dans les compétences de ce ministère.
- La **Direction nationale de la nature et de l'environnement** agit dans le domaine de la protection de différents segments de l'environnement, y compris l'inspection et la coordination du suivi écologique. La Direction a un service situé à Rijeka, le Bureau pour l'Adriatique.
- Le **Ministère du développement et de la reconstruction** prépare et gère les programmes nationaux de développement et les processus de reconstruction. Il est constitué de différentes directions, parmi lesquelles la Direction chargée du développement régional et le Centre pour les îles.
- Le **Ministère des affaires maritimes, des transports et des communications** exerce, entre autres, les travaux administratifs liés à la gestion du domaine maritime.
- Le **Ministère de la culture – Direction chargée de la protection du patrimoine culturel** agit dans les domaines de la recherche, de la catégorisation et des mesures de protection. Il a ses services à Rijeka, Zadar et Šibenik, et il est également responsable des institutions de conservation à Split et Dubrovnik.

Dans le cadre de leurs compétences, certains ministères et institutions interviennent aussi

dans la zone littorale: **Ministère de l'agriculture et des forêts, Ministère de l'économie** (comprenant deux secteurs importants: production d'énergie et construction navale), **Ministère du tourisme, Institut d'Etat chargé de l'hydrométéorologie, Institut d'Etat chargé de l'hydrographie**, y compris diverses entreprises publiques oeuvrant dans les domaines des eaux, des forêts, des routes, etc.

La **Chambre des députés** (le Parlement), comme le plus éminent organisme dans le pays, est constitué des comités nationaux s'occupant de l'aménagement du territoire et de la protection de l'environnement, du tourisme, de l'économie et de la marine marchande, des transports et des communications.

Les documents relatifs à l'aménagement du territoire et à la protection de l'environnement au niveau gouvernemental sont évalués par le **Conseil national de l'aménagement du territoire et le Conseil de l'environnement**.

Le système d'aménagement du territoire comprend les **Instituts départementaux d'aménagement du territoire** qui sont chargés de l'élaboration des plans d'aménagement au niveau départemental et les **Offices d'aménagement du territoire** qui mettent des plans en œuvre. Au sein des unités d'autorité locale, il y a des départements qui sont responsables de l'aménagement du territoire<sup>3</sup>. La Protection de l'environnement et les autres secteurs ont une constitution analogue.

### Système de mise en œuvre

L'**autorisation d'implantation** est un acte clé dans la mise en œuvre des plans et elle

<sup>3</sup> Selon le droit garanti par la Constitution sur l'autogestion et la gestion locale et la Loi sur l'autogestion et la gestion locale ("Narodne novine", Journal officiel de la République de Croatie, N° 90/92), les citoyens décident, entre autres, de l'aménagement du territoire, de l'aménagement urbain, de l'aménagement des agglomérations, des services communaux, ainsi que de la protection et de l'amélioration de l'environnement.

est délivrée sur la base des documents d'aménagement du territoire et de l'opinion de la Direction nationale de la nature et de l'environnement, qui appuie son approbation sur l'évaluation d'impact sur l'environnement, provenant d'études appropriées qui sont habituellement élaborées après le choix de la localisation.

Les interventions et les concessions dans le domaine maritime (constitué de la bande côtière d'une largeur minimale de 6 mètres) sont réglementées par le **Code maritime**. Au cours de la prise de décisions, la concertation avec les plans d'aménagement et les critères de protection de l'environnement s'avère indispensable.

La possibilité d'expropriation est réglementée par la **Loi d'expropriation**, et elle ne s'applique qu'à la construction des ouvrages d'intérêt national. Le manque d'instruments pareils au niveau local constitue un obstacle à la réalisation des buts d'intérêt public sur la côte.

#### Accents et priorités

Les systèmes d'aménagement, de gestion et de mise en œuvre suivent à peine la dynamique toujours croissante des investissements dans la zone littorale. En même temps, les promoteurs et les unités d'autorité locale comprennent difficilement la procédure plutôt complexe d'obtention des documents nécessaires.

Les affaires d'aménagement régional et de gestion locale relative à l'aménagement du territoire sont gérées dans 7 départements. Ces offices offrent l'aide professionnelle aux villes et aux municipalités, mais s'y heurtent à des grandes difficultés causées par le manque de personnel qualifié. Bien entendu, la situation est sensiblement meilleure dans les grandes villes où, en plus des instituts départementaux, il y a d'autres institutions oeuvrant dans le domaine (universités, instituts et offices).

En Croatie, on prend de plus en plus conscience du fait qu'une gestion efficace des ressources côtières nécessite l'introduction d'une approche à l'environnement

globalement promue, non point partielle, mais stratégique. L'optimisme est nourri de fondements scientifiques et professionnels hautement développés, de formes sans cesse croissantes de coordination formelle et de coopération informelle entre les institutions et les experts concernés (en Croatie et sur le plan international).

### III.5 RÔLE DES ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES DANS LA GESTION DES RÉGIONS CÔTIÈRES

Les premières initiatives des organisations non gouvernementales visant à protéger l'environnement en Croatie ont apparu vers la fin du dernier et au début de ce siècle, sous forme d'activités de protection du patrimoine naturel et culturel. La première association de ce genre a été fondée à Dubrovnik en 1898, appelée "Dub", avec l'objectif de promouvoir le développement de Dubrovnik et de ses alentours. Un peu plus tard, l'Association de la protection du patrimoine historique a été fondée, accompagnée d'un nombre d'associations analogues dans plusieurs villes côtières. Le résultat le plus tangible de l'activité de ces associations a été la proclamation des premiers parcs nationaux en Croatie, les lacs de Plitvice (1914), Paklenica et quelques autres zones (1928), mais seulement par une loi de durée limitée. Depuis 1969, l'Association écologique croate a exercé une activité particulièrement dynamique, tant dans le domaine scientifique que celui de la sensibilisation aux préoccupations environnementales.

Vers la fin des années 80, il existait une soixantaine de "groupements verts". Certains parmi eux ont même eu des ambitions politiques. Plus tard, de nouvelles ONG ont été fondées, et aujourd'hui la plus importante est le mouvement des amis de la nature "Notre beau pays" ("Lijepa naša"), qui est l'organisation non gouvernementale avec le plus grand nombre de membres et la plus forte structure professionnelle, réalisant ses activités dans toute la Croatie. En coopération avec le Ministère de l'éducation et des sports de la République de Croatie, ce

mouvement tâche à ranimer et moderniser la tradition centenaire de protection environnementale en Croatie.

A l'heure actuelle, il y environ 180 organisations non gouvernementales s'occupant de la protection de l'environnement, dont la plupart ont été fondées dans des centres urbains. Mais encore plus souvent, de telles organisations apparaissent hors des villes, particulièrement dans les îles. La prise de conscience civique s'est constamment accrue depuis les années 80, bien que la sensibilisation à l'importance de l'environnement ait été présente dans la région adriatique immédiatement après la Conférence de Stockholm, sur la base de laquelle a été lancé (1972) le Projet de protection de l'environnement humain dans la région adriatique (Adriatique III), en coopération avec le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD).

Quatre conférences sur la protection de la mer Adriatique ont joué un rôle important dans l'évolution de la sensibilisation civique à la nécessité de protéger l'environnement

adriatique. Ces conférences ont également incité le démarrage de différentes activités en matière d'environnement, telles que la construction de systèmes d'assainissement et de stations d'épuration des eaux usées dans la zone littorale. La principale recommandation des conférences est qu'il faudrait s'absenter de l'implantation des installations et de l'introduction des technologies pouvant gravement porter atteinte à la région adriatique, de sorte que, après les interventions au niveau local, les promoteurs ont renoncé à la construction d'un nombre d'installations (centrale nucléaire, usine de magnésite, centrale thermique). Pour l'industrie chimique à Omišalj, sur l'île de Krk, les mesures de protection ont été appliquées, le suivi d'impact sur l'environnement s'effectuant constamment depuis 12 ans.

#### Accès aux informations sur l'environnement et participation du public

La Loi sur la Protection de l'environnement de la République de Croatie ("Narodne novine", Journal officiel de la République de



Croatie, No.82/94) stipule que la réalisation des objectifs de la protection de l'environnement passe, entre autres, par l'information du grand public sur l'état de l'environnement et par sa participation à la protection de l'environnement. La Loi ordonne également que le public doit être informé, en temps utile et à des intervalles réguliers, de toute transgression des limites prescrites en matière de pollution de l'environnement.

L'accès facile aux informations sur l'environnement exige l'établissement d'un système précis de réglementations pouvant assurer des garanties de procédure et institutionnelles, ainsi que des programmes appropriés de mise en application. A cet effet, la République de Croatie a activement participé à la préparation de la **Convention sur l'accès aux informations, la participation civique à la prise de décisions et le recours aux procédures légales en matière d'environnement**, avec une référence particulière à l'importance de l'accès libre du public aux informations sur l'environnement, y compris la participation des ONG.

### III.6 ÉVALUATION D'IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT

Dans la République de Croatie, l'évaluation d'impact sur l'environnement (EIE) fait partie intégrante des activités précédant les opérations d'investissement pour les projets pouvant causer des dommages considérables à l'environnement. La Loi sur l'aménagement du territoire et l'occupation des sols de 1980 a introduit l'obligation de mettre cette procédure en application. Le nouveau règlement sur l'évaluation d'impact sur l'environnement a été préparé en base de la Loi sur la protection de l'environnement.

La mise en œuvre des politiques d'aménagement du territoire et de protection de l'environnement en Croatie est relativement de longue date. C'est déjà dans l'intervalle de 1966 à 1978, que les projets d'aménagement et de protection de l'environnement de la région méditerranéenne ont été réalisés en coopération avec le Programme

des Nations Unies pour le développement. Ces projets ont intégré l'EIE déjà dans les années 70, à l'époque où commence l'implantation de grandes installations industrielles sur la côte, et où la préparation d'EIE n'est pas encore stipulée par la loi.

L'appellation d'EIE apparaît dans la Loi sur l'aménagement du territoire et l'occupation des sols obligeant les promoteurs des projets qui – du fait de leur existence, construction ou exploitation, pourraient porter préjudice à l'environnement – de préparer les évaluations d'impact sur l'environnement. Le contenu d'EIE a été défini dans les règlements pertinents, adoptés en 1984.

Depuis le temps où l'évaluation environnementale a été imposée comme obligation légale, environ 200 EIE ont été préparées en Croatie. Elles ont concerné les travaux d'infrastructure de grande envergure (autoroutes modernes, systèmes d'approvisionnement en énergie électrique, gazoducs), les centrales hydro-électriques et thermo-électriques, les installations industrielles et les ports de plaisance.

L'opposition initiale des promoteurs, due à la hausse des coûts d'investissement et une plus longue durée d'activités préparatoires, s'est graduellement transformée en l'acceptation de l'obligation légale, les résultats de l'application d'EIE ayant montré qu'un investissement dans la protection de l'environnement, s'il est bien planifié et effectué en temps utile, était plus rationnel et plus rentable que la remise en état d'un environnement dévasté.

### III.7 MISE EN OEUVRE DES PLANS D'AMÉNAGEMENT

Dans cette phase, la Croatie dresse un inventaire de l'état actuel et réexamine les anciens concepts dans tous les champs d'activité. Du fait de sa grande valeur et de l'intérêt accru qu'elle attire, la zone littorale adriatique se trouve au centre de l'attention.

La réalisation des objectifs et l'évaluation des résultats d'aménagement côtier peuvent être partiellement interprétés à travers la mise en œuvre des plans d'aménagement

du territoire. C'est ainsi que, par exemple, le *Plan d'aménagement du territoire de Croatie* a été exécuté dans l'esprit de suite quant à l'infrastructure d'envergure et aux zones protégées. Les directives concernant l'utilisation et la protection des autres zones (y compris la protection et l'utilisation de la mer) ont été exécutées avec des effets variables sur le plan local, surtout en ce qui concerne l'occupation des terres.

Dans les *Plans d'aménagement du territoire des (anciennes) municipalités*, par exemple, les îles ont représenté des entités d'aménagement et de gestion, vu que leurs territoires étaient équivalents à ceux des municipalités correspondantes. Maintenant, les îles sont réparties en plusieurs municipalités et villes plus petites, et chacune d'elles devraient, théoriquement, avoir son propre plan. Cela peut provoquer des difficultés dans la gestion de leur environnement. Pour cette raison, il a été recommandé de traiter les îles comme entités d'aménagement ou, au moins, de définir des critères communs d'aménagement et de gestion en matière d'environnement.

Les *Plans d'aménagement des parcs nationaux* sont exécutés de la manière la plus conséquente possible, y compris un système bien organisé de gestion intérieure. Les problèmes surgissent lorsqu'il faut répondre aux besoins de la population des agglomérations locales et aux aspirations vers les capacités plus considérables d'hébergement touristique dans les limites des parcs nationaux.

Les *Plans d'aménagement des agglomérations* étaient essentiellement basés sur une approche globale à la planification des systèmes urbains (bien que parfois de manière trop ambitieuse), mais ils ont toutefois montré une divergence considérable dans leur réalisation.

D'après le *Plan d'aménagement du territoire de Croatie*, la largeur minimale de la frange littorale est de 21 mètres. Les plans préparés au niveau local ont englobé des dispositions réglementaires plus détaillées, mais, en raison de manque de critères communs,

celles-ci étaient entièrement différentes d'une zone à l'autre. Ces mesures ont manqué de produire des résultats valables, vu le fait que la zone de construction s'éloignait de la côte sans assurer l'accès libre à la côte, et que la côte était aménagée à des fins de loisirs ou autres.

Tous les documents en vigueur comportent des dispositions réglementaires en matière de protection de la côte naturelle et d'utilisation rationnelle de l'espace, orientant les activités d'aménagement vers l'arrière pays. Cette tendance est souvent mise à l'épreuve au niveau local où les intérêts individuels, stimulés par un profit rapide, se heurtent aux intérêts à long terme et aux principes de développement durable.

Les résultats préliminaires pour les départements montrent que les zones de construction représentent environ 30% du linéaire côtier. Les estimations pour l'ensemble de la côte sont de l'ordre de 1.000 km (20%).

La portion insulaire constitue la majeure partie de la longueur totale du linéaire côtier, mais le pourcentage des zones à bâtir sur les îles est beaucoup plus inférieur à celui sur la portion "terrestre". De cette façon, les îles constituent l'environnement le mieux conservé avec la plus grande partie de la côte non urbanisée, principalement en état naturel. On estime que depuis 1960, où la construction intensive a commencé, le taux d'occupation des sols sur la côte s'est augmenté 5 fois. Dans certaines municipalités et villes côtières de la portion «terrestre», les zones à bâtir couvrent la quasi-totalité du linéaire côtier, et sont presque entièrement urbanisées.

Les complexes touristiques en dehors des agglomérations – aménagés, construits et agissant comme entités séparées de gestion – ont assuré une distance nécessaire à partir de la ligne de côte, une infrastructure appropriée et une aire contrôlée de baignade et de loisirs, de loin mieux que les zones de constructions individuelles. Cependant, au regard des plans, environ 50% des zones sont restées non utilisées.

Bien que les ports de plaisance présentent essentiellement des solutions de haute qualité, ils occupent, malheureusement très souvent et sans raisons particulières, les parties des calanques les plus attrayantes.

La dispersion spatiale et fonctionnelle des grands systèmes de transports, tels que le système portuaire de Rijeka (comportant 4 unités spatiales séparées) est propice aux types de côte croate, surtout dans les endroits de grandes pressions d'activités économiques et d'espace limité.

Les promoteurs ont presque totalement ignoré les petites villes dans l'arrière pays immédiat, bien que les plans les ont intégrées dans les schémas de développement global. En Istrie et dans les îles, les initiatives récentes de réhabilitation de petits centres urbains, de la viticulture et des activités traditionnelles, avec l'accent sur l'orientation écologique, semblent encourageantes.

### Accents et priorités

Une impulsion plus remarquable de l'économie côtière reste encore à venir. Au moment actuel, une réduction globale du trafic portuaire, associé au déclin des activités économiques, influent sur l'environnement de manière favorable. Cela réduit toutefois les capacités financières de la communauté, qui réduit aussi ses capacités de gestion efficace des ressources.

Dans la zone littorale, la construction des unités familiales à des fins touristiques est devenue une forme prédominante qui, en principe, constitue un modèle plus ou moins acceptable. Cependant, le système de gestion n'est pas suffisamment organisé pour faire face à de telles initiatives au moment où elles se transforment dans un phénomène de masse. Aujourd'hui, il est nécessaire d'introduire un contrôle vigoureux de la construction de manière à réduire les zones à bâtir, surtout dans le cas où l'infrastructure et les autres équipements ne sont pas prévus. Toutefois, un haut degré de construction sauvage dans les zones où la construction est possible témoigne d'une réaction trop lente du système de gestion.

Les idées exprimées dans les nouveaux documents de base sont déjà en application, ce qui concerne notamment la Stratégie d'aménagement du territoire. On attend une application rapide des résultats de nouvelles études, élaborées à des fins de gestion des régions littorales, selon les méthodes confirmées dans le cadre des activités et des conventions internationales concernant la Méditerranée<sup>4</sup>. La principale préoccupation de la nouvelle génération de documents de développement est une valorisation impartiale de l'ensemble des ressources et l'établissement des catégories de valeur mesurable. On estime que les plans d'aménagement des départements, comme une nouvelle forme d'aménagement (régional), auront à jouer un rôle important dans l'établissement des critères d'utilisation de l'espace côtier et dans la création des bases de la gestion des entités écologiques et fonctionnelles qui dépassent le niveau local. Il est déjà certain que cela ne sera pas suffisant à moins que des instruments adéquats soient développés, tels que les rentes et les taxes sur l'attrait des sites et le statut des terrains, et à moins que des formes concrètes d'action soient adoptées (programmes, mesures d'incitation, directives, subventions, etc.).

### III.8 COOPÉRATION INTERNATIONALE

La coopération internationale en matière de protection de l'environnement et d'aménagement du territoire dans la région adriatique a commencé vers la moitié des années 60 à travers des projets de protection environnementale pour l'Adriatique du Sud et l'Adriatique du Nord, réalisés avec l'appui du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD).

Les principales activités en Adriatique visant à protéger l'environnement à travers la coopération internationale sont réalisées au

<sup>4</sup> La partie analytique de la Stratégie nationale d'aménagement du territoire, le Rapport national de la mise en oeuvre de l'Agenda 21 (1997) et le dernier Rapport sur l'état de l'environnement dans la République de Croatie.

sein du Plan d'action pour la Méditerranée du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PAM-PNUE) et ses centres, tous dans le cadre juridique de la Convention de Barcelone pour la protection de la Méditerranée contre la pollution (1976, 1996) et ses protocoles: le Protocole relatif à la prévention de la pollution de la mer Méditerranée par les opérations d'immersion effectuées par les navires et aéronefs; le Protocole relatif à la coopération en matière de lutte contre la pollution de la mer Méditerranée par les hydrocarbures et autres substances nuisibles en cas de situation critique; le Protocole relatif à la pollution d'origine tellurique; le Protocole relatif aux aires spécialement protégées; le Protocole relatif à la protection de la mer Méditerranée contre la pollution résultant de l'exploration et de l'exploitation du plateau continental, du fond de la mer et de son sous-sol; et le Protocole relatif à la prévention de la pollution de la mer Méditerranée par les mouvements transfrontiers de déchets dangereux et leur élimination.

La Croatie abrite le Centre d'activités régionales du Programme d'actions prioritaires (CAR/PAP) qui, depuis une vingtaine d'années, agit dans le cadre du Plan d'action pour la Méditerranée-PNUE. La principale activité du Centre est l'aménagement et la gestion intégrée des régions littorales. Le Centre a développé une fructueuse coopération avec tous les pays méditerranéens et leurs institutions gouvernementales et non gouvernementales, ceci par l'organisation de séminaires, ateliers, conférences et stages de formation, ainsi que par l'échange d'experts. Il prête une attention spéciale à la mise en oeuvre des Programmes d'aménagement côtiers du PAM. Une bonne coopération a été établie avec le Centre régional méditerranéen pour l'intervention d'urgence contre la pollution marine accidentelle (REMPEC), situé à Malte.

La Croatie participe activement au travail des autres organismes du PNUE-PAM, tels que la Commission méditerranéenne du développement durable (CMDD); elle est aussi signataire de l'Action MED 21 pour la Méditerranée.





Le Programme d'assistance technique pour la protection de l'environnement (METAP), qui est mis en oeuvre par la Banque mondiale, la Banque européenne d'investissement, la Banque européenne de reconstruction et de développement et le PNUD, a financé plusieurs études cherchant à trouver des solutions aux problèmes importants liés à la protection de l'environnement (eaux usées, déchets solides et liquides, gestion de l'environnement).

Le Ministère croate des affaires maritimes, des transports et des communications, ainsi que les autorités portuaires, collaborent avec l'Organisation maritime internationale (OMI) dans la mise en application d'un nombre de conventions internationales: la Convention internationale sur la prévention de la pollution effectuée par les navires (1973) et son Protocole de 1978 (MARPOL 1973/1978); la Convention de 1972 sur la prévention de la pollution des mers résultant de l'immersion des déchets et autres matières; la Convention sur la responsabilité pour le transport des substances nuisibles par voie de mer (1990); la Convention internationale sur l'état d'alerte préventive et la coopération en cas de pollution par les déversements d'hydrocarbures (1990); le Protocole de 1992 relatif aux amendements de la Convention internationale portant création d'un Fonds international d'indemnisation pour les dommages dus à la pollution par les hydrocarbures (1971).

Depuis 1974, une coopération a été établie en matière de protection de l'Adriatique sous forme d'une Commission mixte de Croatie-Italie-Slovénie de la protection de l'Adriatique. Les activités de cette commission se concrétisent par l'intermédiaire de différents groupes de travail: coopération et travail commun dans les cas de pollution accidentelle de l'Adriatique; système séparé de navigation, c'est à dire l'établissement de voies navigables; Schéma directeur de l'Adriatique; suivi écologique de l'état de l'Adriatique et sa protection.

La Croatie participe également aux activités de l'Association européenne du dévelop-

pement durable des îles "INSULA", au sein du projet "GILDA", qui est une initiative de coopération économique et écologique des pays du bassin adriatique (Croatie, Italie, Slovénie, Albanie, Grèce et Autriche) en matière de transport des passagers et des marchandises par la mer Adriatique.

Il faut également souligner la participation aux travaux du Comité de protection environnementale de la Commission économique des Nations Unies (NU/CEE) et au processus "Environnement pour l'Europe", dans le cadre des actions préparatoires à la Conférence des ministres européens responsables de la protection environnementale (Luzerne-1992, Sofia-1995, Arrhes-1998), ainsi que la coopération avec le Bureau européen de l'environnement dans la rédaction du Rapport sur l'état de l'environnement en Europe ("Dobris Assessment").

D'une importance spéciale sont les activités sur la mise en application des conventions de l'ONU: la Convention-cadre sur les implications des changements climatiques, la Convention sur la pollution atmosphérique transfrontière de longue portée et ses protocoles, la Convention sur l'évaluation d'impact sur l'environnement dans le contexte transfrontier et la Convention sur la protection et l'utilisation des cours d'eau transfrontiers et des lacs internationaux, ainsi que dans la préparation de la Convention sur l'accès aux informations, la participation civique à la prise de décisions et le recours aux procédures légales en matière d'environnement.

Une coopération a été également établie avec la Fondation européenne de formation à l'environnement (FEEE) et le projet "Drapeau Bleu européen pour les plages et les marinas".

### III.9 EXEMPLES RÉUSSIS DE PROJETS D'AMÉNAGEMENT CÔTIER

#### Archipel de Cres-Lošinj

La finalité du plan de gestion proposé pour l'archipel de Cres-Lošinj est de concevoir un instrument opérationnel de protection des ressources naturelles, culturelles et historiques.

Ce projet de plan de gestion a pour l'objectif de fournir aux décideurs aux niveaux gouvernemental et municipal des directives concernant la conservation des écosystèmes irremplaçables et d'importance capitale, ainsi que des richesses culturelles, tout en contribuant à la réalisation d'un développement écologiquement et économiquement soutenable, pour le bien-être de la population locale.

Le plan examine les aspects technique, institutionnel, social et économique de la protection de l'archipel de Cres-Lošinj. Ses principaux objectifs sont:

- a) la protection et la gestion des écosystèmes et des habitats de la zone, y compris sa flore et faune;
- b) la protection et la gestion des richesses naturelles (eau, sol, ressources biologiques) et du patrimoine culturel dans le contexte des buts multiples de développement durable. Ceci sous-entend une synthèse de la protection de la biodiversité avec les besoins de la population croissante et du développement touristique, urbain et agricole; et
- c) l'évaluation des plans analogues d'aménagement en termes de protection environnementale et de développement durable. Ceci comprend une appréciation critique de leur faisabilité économique et de leurs impacts sur la société et l'environnement.

Le plan fournit un cadre d'exécution et instaure un processus auquel pourraient participer toutes les parties intéressées. Par ailleurs, il propose aux autorités une stratégie pratique, une méthodologie technique et une approche flexible aux dispositions institutionnelles existantes, afin d'assurer un développement durable et une protection du patrimoine naturel et culturel de la zone et de ses alentours. Ce plan de gestion met en lumière les mesures de protection de ces zones, ainsi que les mesures appropriées de leur gestion. Le plan est actuellement en voie de réalisation.

### **La baie de Kaštela**

La baie de Kaštela La zone de la baie Kaštela, à proximité de Split, a été l'un des

"points chauds" en Croatie. Dans la période après la Deuxième Guerre mondiale, comme conséquence de la pratique courante de cette époque, un nombre d'installations industrielles ont été implantées autour de cette baie magnifique, semi-fermée. Un tel développement industriel a provoqué une urbanisation intensive et des immigrations dans la ville de Split. Les rejets incontrôlés d'eaux usées industrielles et urbaines non traitées ont causé une dégradation préoccupante des écosystèmes de la baie.

Vers la moitié des années 80, une initiative a été lancée visant la remise en état de la baie. Les partenaires dans cette activité étaient les collectivités locales, l'Université de Split et bon nombre d'experts et d'institutions scientifiques. Un programme national de réhabilitation de la baie, jouissant de l'appui du PNUE/PAM/PAP, a été initié. Le Programme METAP, mis en oeuvre par la Banque mondiale, a bientôt offert son appui. Grâce aux efforts communs et au financement conjoint de la part de tous les partenaires, plusieurs études de base et un programme de protection et de réhabilitation de la baie ont été élaborés. Ce programme a fourni les bases de la préparation du "Programme intégré de construction du système d'assainissement de la baie de Kaštela", avec l'appui de la Banque mondiale et de la Banque européenne de reconstruction et de développement. Au début des années 90, la guerre a ralenti les activités sur la mise en oeuvre du programme mais, après la fin de la guerre, ces activités ont connu un nouvel essor. Les banques ont accordé les prêts, et on s'attend à ce que les travaux sur la construction du nouveau réseau d'assainissement recommencent.

Une agence spéciale a été fondée à des fins de réalisation du projet, ce qui lui donne une importance particulière. L'agence jouit de l'appui et des garanties de quatre municipalités intéressées, ainsi que du Gouvernement de la République de Croatie. Il est à souligner que le projet a été conçu sur des bases commerciales et que l'étude de faisabilité montré que les prêts peuvent être remboursés sans aucune subvention

gouvernementale, c'est à dire exclusivement du profit tiré des prix de l'eau. Le projet jouit également de l'appui de la majorité de la population locale, ce qui est une garantie supplémentaire de son succès.

Même à l'échelle de la Méditerranée, ce projet peut être considéré comme un des exemples les plus réussis de projets où l'action initiale des intervenants locaux et internationaux a été accompagnée de la réalisation du projet, grâce à un engagement considérable des sources de financement internationales et locales.





La Direction nationale de la nature et de l'environnement de la République de Croatie est un organisme gouvernemental chargé de la protection de l'environnement, considéré comme principale ressource de développement. En tant qu'organisme autonome, cette Direction est responsable de la mise en application de lois portant sur l'environnement, de la formulation de règlements facilitant l'application de ces lois, de la surveillance continue et d'autres travaux administratifs et professionnels liés à la politique générale de protection de l'environnement qui vise à créer les conditions favorables au développement durable; à protéger l'atmosphère, la terre, la mer, la flore et la faune, en tenant compte de la totalité de leurs interactions; à proposer, promouvoir et superviser les mesures de protection et d'amélioration de l'environnement.

Dans le cadre de la Direction nationale de la nature et de l'environnement agit un service particulier, responsable de la mer, dont la tâche principale est la protection de la mer et des zones côtières et insulaires de la République de Croatie.